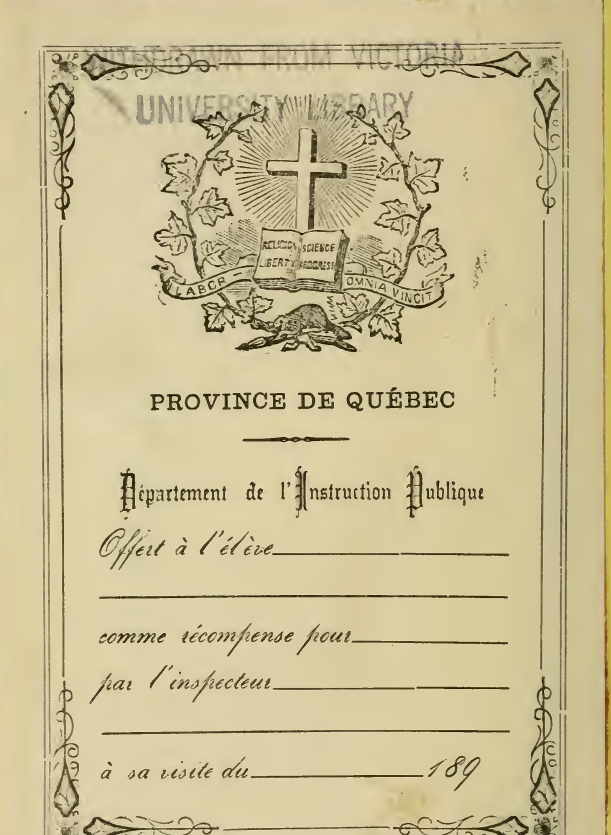




PROVINCE DE QUÉBEC

Département de l'Instruction Publique

Offert à l'élève ____________________

____

comme récompense pour ____________________

par l'inspecteur ____________________

____

à sa visite du ____________ *189*



BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

2e SÉRIE IN-12.



MONSEIGNEUR

De LAUBERIVIÈRE

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-cinq, par MM. Cadieux & Derome, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.



MGR. DE LAUBERIVIÈRE.

Cinquième évêque de Québec.

MONSEIGNEUR

DeLAUBERIVIÈRE

CINQUIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC

1739-1740

DOCUMENTS ANNOTÉS

PAR

L'ABBÉ CYPRIEN TANGUAY

Attaché du Bureau des Statistiques du Canada, Docteur ès-Lettres
de l'Université Laval, membre de la Société Royale du
Canada, membre des Sociétés historiques de
Montréal et du Missouri.

MONTRÉAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME.

1885

Permis d'imprimer :

Montréal, 30 janvier 1885.

† EDOUARD CH., Ev. de Montréal.

APPROBATIONS.

Québec, 30 *janvier* 1885.

Rév. M. Cyp. Tanguay, Ptre.

Ottawa.

Monsieur,

J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt et d'édification les documents annotés sur Mgr de Lauberivière que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer.

J'approuve de tout cœur la pensée que vous avez eue de les faire imprimer. Outre leur valeur historique, ils sont bien propres à édifier leurs lecteurs, et je recommande ce petit livre comme devant faire partie de nos bibliothèques paroissiales.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon dévouement.

✝ E. A., Arch. de Québec.

Evêché d'Ottawa, 31 *janvier* 1885.

La vie de Mgr de Lauberivière par monsieur l'abbé Cyprien Tanguay, ne peut qu'édifier tous ceux qui la liront.

La charité, le zèle, le dévouement de ce digne Prélat lui méritent encore l'admiration qu'ont professée pour lui ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, tant en France qu'au Canada.

Plus ses vertus seront connues, plus le peuple catholique les proclamera à la gloire de Dieu et de son serviteur, et plus aussi son exemple de sainteté produira de salutaires effets dans les âmes.

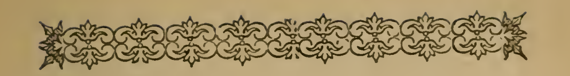
Un jour viendra, espérons-le, où cet évêque selon le cœur de Jésus recevra les honneurs que l'Eglise décerne à ses saints...... Nous l'appelons de tous nos vœux.

En attendant, nous recommandons la lecture de sa vie, si pleine d'intérêt, qui ne saurait manquer d'exciter dans les cœurs un plus grand désir de se dépenser pour Dieu et pour le prochain.

† I. Thomas, Ev. d'Ottawa.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si nous donnons dans ce recueil le titre de *saint* à Mgr de Lauberivière, et le nom de *miracle* aux guérisons et autres grâces obtenues par les prières, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification de saint aux personnes d'une piété généralement reconnue, et qu'en cela nous n'avons pas le dessein de prévenir le jugement du souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu) nos sentiments, nos écrits et notre personne.



INTRODUCTION.

François-Louis Pourroy de Lauberivière était prêtre et docteur de Sorbonne, lorsqu'il fut choisi par Mgr Dosquet pour lui succéder à l'évêché de Québec.

Les directeurs du séminaire des Missions étrangères de Paris, dans leur lettre commune, annonçant la nomination de Mgr de Lauberivière, parlaient de sa grande jeunesse, qui faisait un véritable contraste avec l'âge de tous ses prédécesseurs. " Il n'a au plus que vingt-huit ans, disaient-ils, aussi, si Dieu veut lui conserver la vie autant qu'à ses prédécesseurs, il gouvernera cette Eglise (du Canada) longues années."

Vaine prévision des hommes ! Le plus jeune de tous les évêques du Canada fut aussi celui dont l'épiscopat eut le moins de durée.

" Les bulles du 20 juillet 1739 étant arrivées à Paris, il fut sacré le 16 août de la même année dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, par Mgr de Mornay, ancien évêque de Québec, assisté des évêques de Tréguier et de Bethléem [1]. Après la cérémonie, on put voir ensemble trois prélats portant le titre d'*évêque de Québec :* Mgr de Mornay, évêque résignataire, Mgr Dosquet, alors occupant le siège épiscopal, et Mgr de Lauberivière, choisi par ce dernier pour lui succéder."

Le nouvel évêque adressa, le 24 février 1740, à M. Thierry Hazeur-Delorme, grand pénitencier de la cathédrale, une procuration, en vertu de laquelle celui-ci

1. Voir "La Gazette de France" du 22 août 1739, No 34, page 408, à l'université Laval.

prit possession du siège épiscopal en son nom, le 20 juin suivant.

Afin d'être en état de faire plus de bien, Mgr de Lauberivière s'était proposé de demeurer dans le séminaire de Québec, n'ayant avec lui qu'un aumônier, un valet de chambre et un laquais. Il voulait prendre ses repas au réfectoire commun, et M. Vallier écrivit de France " qu'il fallait le servir en évêque " et lui donner un bon bouilli, une entrée " et un poulet, ou quelque autre morceau " de rôti." Il ajoutait qu'il faudrait le loger dans le pavillon où logeait le supérieur. Les directeurs de Paris ne firent avec lui aucun arrangement ; ils conseillèrent à ceux de Québec d'être bien prudents et de prendre garde de se charger d'une bonne œuvre étrangère à leur maison, déjà obérée de dettes et de fondations pour l'éducation de la jeunesse. " D'ailleurs, ajoutent-ils, il s'agit " ici d'une affaire qui est pour toute sa

“ vie et même celle de ses successeurs,
“ et il convient en toute manière de
“ mettre les choses sur un bon pied, car,
“ après cela il serait difficile d'y revenir.”

Monseigneur partit de La Rochelle le 10 juin 1740 et arriva à Québec le 8 août suivant. Une maladie contagieuse s'étant déclarée sur le vaisseau du roi à bord duquel il était de passage, le zélé prélat en devint lui-même la victime, et mourut au séminaire de Québec quelques jours après son arrivée.

Le gouverneur et l'intendant demandèrent qu'il fût enterré promptement, parce que la maladie était contagieuse. Il fut en effet inhumé le même jour, 20 août, dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître, proche la tombe de Mgr de Laval, premier évêque de ce pays[1].

Les précieux documents que nous

1. Ses restes ont éte retrouvés lors des fouilles faites à la basilique, en 1877.

offrons en ce moment à nos compatriotes n'ont pas besoin de longs commentaires. Leur simple lecture fait ressortir avec éclat toutes les belles qualités du cœur, la tendre piété et l'inépuisable charité du jeune prélat qui, appelé à l'âge de 28 ans à la dignité épiscopale, succombe à 29 ans victime de son zèle.

Aux mortifications continuelles qu'il s'imposait, il joignait la plus profonde humilité. Les instruments de pénitence trouvés parmi ses effets et qu'il avait si soigneusement su dérober à la connaissance de ses confrères, sont des témoins irrécusables de la vie sainte et mortifiée de Mgr de Lauberivière.

Aussi voyons-nous, à sa mort, le regret profond de tout un peuple, au milieu duquel il n'a cependant fait qu'apparaître, et qui déjà lui donne le titre de MARTYR DE LA CHARITÉ.

A peine a-t-il été enlevé à ses ouailles,

que des pèlerinages nombreux à sa tombe attestent le sentiment de foi répandu dans le peuple canadien ; des guérisons nombreuses sont obtenues, et elles sont attribuées à la puissante intercession du saint prélat.

Ces pèlerinages, ces guérisons et toutes les grâces obtenues pendant plusieurs années, sont constatées dans une enquête canonique faite au nom de l'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, qui lui avait succédé.

A l'arrivée de Mgr de Lauberivière, la Nouvelle-France comptait plus de cent paroisses et dessertes, et des missions sauvages dans l'Ouest, dans la partie centrale du pays, le golfe Saint-Laurent, l'Acadie et sur le cours du Mississipi.

La population de la Nouvelle-France s'élevait à plus de 40,000 âmes [1].

1. *Recensement du Canada* 1870-71, *vol. IV*, *page* 60.

Ce pays avait reçu à Québec ses premiers missionnaires, en 1615, sept ans après la fondation de cette ville [1].

Les RR. PP. Jamay, Dolbeau et LeCarron, récollets, accompagnés du frère Pacifique DuPlessis, tenaient leurs lettres de juridiction de leur général, en attendant leurs lettres de mission du nonce apostolique.

Les pères jésuites, arrivés en 1625, tenaient aussi leur juridiction du général de leur ordre. Lorsqu'ils revinrent à Québec, en 1632, après la reddition de la colonie à la France, ces pères reçurent encore leurs pouvoirs de la même autorité. Quelques années plus tard, la

1. En 1610, JESSÉ FLÈCHÉ, prêtre du diocèse de Langres, avait été envoyé à Port-Royal par le nonce du pape, à Paris, et y avait baptisé, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, vingt-un Souriquois, qui furent les prémices de la foi chez ce peuple.

En 1611, deux pères jésuites, Pierre Biard et Ennemond Massé, vinrent aussi à Port-Royal prêcher l'Evangile aux sauvages, et furent suivis l'année suivante (1612) du frère DuThet, et en 1613, du père jésuite Jacques Quentin.

question de juridiction ayant été soulevée à l'occasion des dispenses pour mariages et de l'acceptation des vœux des religieuses, des lettres de grand vicaire furent données par l'archevêque de Rouen, François II de Harlay, au supérieur des Jésuites à Québec [1].

M. de Queylus, à son arrivée en Canada, était aussi porteur de lettres de grand vicaire de la part du même archevêque, et continua d'en exercer les pouvoirs pour Montréal jusqu'à l'arrivée, en 1659, de Mgr de Laval, évêque de Pétrée, *in partibus*, et vicaire apostolique pour la Nouvelle-France.

1er ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

François de Laval de Montmorency, abbé de Montigny, naquit à Laval, ville du Maine, le 30 avril 1623. Ordonné à Paris le 23 septembre 1645,

1. Voir " le Journal des Jésuites, pages 186-187.

il devint archidiacre d'Evreux en 1653. Le pape Alexandre VII le nomma évêque de Pétrée, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique pour la Nouvelle-France, le 5 juillet 1658, et, le 8 décembre suivant, le nonce du pape lui donnait la consécration épiscopale dans l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

En mémoire du jour de son sacre, Mgr de Laval choisit l'Immaculée-Conception pour fête patronale de sa cathédrale, avec saint Louis son second patron.

Arrivé à Québec le 16 juin 1659, il repassa en France en 1662, et pendant son séjour à Paris, il érigea, le 26 mars 1663, le séminaire de Québec, érection qui fut confirmée par lettres patentes de Louis XIV en date du mois d'avril suivant. Mgr de Laval était de retour à Québec le 28 septembre de la même année (1663).

Le 11 juillet 1666, second dimanche

du mois, il consacra l'église paroissiale de Québec[1]. Retourné en France en 1672, il y fut nommé évêque de Québec et suffragant immédiat du Saint-Siège, par la bulle de Clément X, datée du 1er octobre 1674. Revenu au Canada, il établit son chapitre par un décret du 6 novembre 1684, et le chargea du soin de la cure de Québec.

Le 14 du même mois, le chapitre ayant résigné le soin de la cure, le séminaire en fut pourvu le même jour. Mgr de Laval, étant retourné en France en 1684, s'y choisit pour successeur M. l'abbé de Saint-Valier, à qui il donna des lettres de grand vicaire, et qu'il envoya, en cette qualité, exercer son zèle au Canada. Le 24 janvier 1688, étant encore à Paris, il se démit de l'évêché

1. Et voilà pourquoi le second dimanche de juillet a été spécialement affecté en Canada à la consécration des églises, sous le nom de FÊTE DE LA DÉDIDACE.

(*Note de l'auteur.*)

de Québec, puis revint au Canada pour se retirer au séminaire, qu'il avait doté des seigneuries de Beaupré, de l'île Jésus, de l'île aux Vaches et de la Petite-Nation.

Enfin, plein de jours et de mérites, prélat digne de la primitive Église par son zèle et ses vertus, il mourut à Québec, le 6 mai 1708, âgé de 85 ans et 6 jours, et fut inhumé dans sa cathédrale, au-dessous de la première marche du grand autel[1].

11e ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Valier, second évêque de Québec, né à Grenoble, en Dauphiné, le 14 novembre 1653, était aumônier de Louis XIV lorsque Mgr de Laval le choisit pour lui succéder. Il

1. Ses restes vénérés ont été transférés à la chapelle du séminaire le 23 mai 1878.

arrivait en Canada pour la première fois, le 30 juillet 1685, en qualité de vicaire général de Mgr de Laval. Retourné en France en 1686, il fut sacré évêque de Québec dans l'église de Saint-Sulpice de Paris, le 25 janvier 1688, et revint à Québec le 15 août suivant.

C'est en 1693 qu'il fonda l'hôpital-général de Québec, et le 8 octobre 1697, il fondait aussi la maison des Ursulines des Trois-Rivières.

Lorsqu'en 1704, Mgr de Saint-Valier revenait à Québec, sur la grande flute du roi *La Seine*, commandée par le chevalier de Maupeou, il tomba au pouvoir d'une flotte anglaise, et subit huit années de captivité en Angleterre. Mgr de Saint-Valier, après plusieurs voyages en France, entrepris pour le bien de son diocèse, mourut à l'hôpital-général de Québec, le 26 décembre 1727, à l'âge de 74 ans révolus, et fut inhumé, le 2 janvier 1728, dans le tombeau qu'il

avait lui-même creusé dans l'église de l'hôpital [1].

IIIe ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Louis-François Duplessis de Mornay, capucin, né en 1663, à Vannes, en Bretagne, fut choisi par Mgr de Saint-Valier, pour être son coadjuteur à l'évêché de Québec. Ce choix ayant été agréé, M. de Mornay obtint des bulles de Clément XI datées du mois de mars 1713, fut sacré à Paris, dans l'église des capucins, rue Saint-Honoré, par le cardinal de Rohan, sous le titre d'évêque d'Euménie, en Phrygie, le 22 avril 1714, et alla faire sa résidence à Cambrai, dont l'archevêque, le grand Fénelon, était alors absent.

A la mort de Mgr de Saint-Valier,

1. Voir l'*Acte de sépulture*.—Registre de l'archevêché de Québec.

il fut reconnu évêque de Québec, à Paris le 31 mai 1728. Le même jour, il adressait à M. Eustache Chartier de Lotbinière, archidiacre de la cathédrale, une procuration à l'effet de prendre, en son nom, possession du siège épiscopal de Québec ; ce que celui-ci fit, le 15 septembre de la même année.

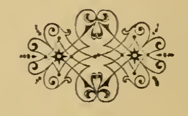
Mgr de Mornay obtint M. Pierre Herman Dosquet pour coadjuteur et l'envoya au Canada en 1729. Il se démit de son évêché de Québec le 12 septembre 1733 à Paris, où il mourut le 28 novembre 1741, âgé de 78 ans, sans être jamais venu dans son diocèse.

IVe ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Pierre-Herman Dosquet, né en 1691, à Lille, en Flandre, d'abord prêtre de Saint-Sulpice, arrivait au Canada en juillet 1721. Etant repassé en France deux ans après, il reçut la consécration épiscopale le jour de Noël 1725 des mains du pape Benoît XIII, avec le titre d'évêque de Samos, *in partibus infidelium,* et assistant au trône pontifical. Chargé de l'administration du diocèse de Québec par une procuration de Mgr de Mornay, en date du 25 mai 1729, il arrivait dans la ville épiscopale le 23 août suivant.

En 1734, il alla en France recevoir l'investiture d'évêque de Québec, et fit prendre possession de son siège le 8 août de cette même année par M. Eustache Chartier de Lotbinière, archi-

diacre de la cathédrale, puis revint au Canada sur la fin de la même année. Il n'y resta qu'un an, et se démit de son évêché, à Paris, le 25 juin 1739, en faveur de M. de Lauberivière. Il devint ensuite vicaire-général de l'archevêque de Paris, où il mourut le 4 mars 1777, à l'âge de 86 ans.



V[e] ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

François-Louis de Pourroy de Lauberivière.

Nous sommes redevable d'une grande partie des documents que nous publions dans ce volume, à la bienveillance de Mme de Quinsonas de Lauberivière, comtesse de Chabons, dont nous reproduisons ci-après la correspondance ; à Mgr l'archevêque de Québec, qui a gracieusement mis à notre disposition les documents déposés dans les archives de l'archevêché ; et aux messieurs du clergé, qui nous ont permis d'extraire des registres de leurs paroisses les actes dont nous avions besoin pour rendre complet notre travail.

GÉNÉALOGIE DE

MGR DE LAUBERIVIÈRE.

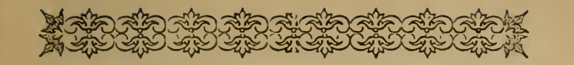
I PAUL — Pourroy de Lauberivière, seigneur de Vantserro, de Crest et du Montferrat, époux d'Elizabeth Dufaure.

II ARTHUR — Pourroy de Lauberivière de Guillemières, époux de Laurence Beatrix Robert de Roqueroy.

III CLAUDE-JOSEPH [1] — Pourroy de Lauberivière, chevalier, conseiller du Roy, époux de Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieux.

IV François-Louis, cinquième évêque de Québec.

1. *Claude-Joseph* avait trois frères : *Pierre*, qui embrassa la carrière militaire ; *Charles*, chanoine de la cathédrale de Grenoble ; *François*, seigneur de Quinsonas.



Mgr DE LAUBERIVIÈRE.

I

CORRESPONDANCE DE Mme QUINSONAS.

LE 7 décembre 1880, Mgr l'archevêque de Québec recevait de Grenoble la lettre suivante :

1er novembre 1880.

Monseigneur,

" Une arrière-petite-nièce de Mgr Louis Pourroy de Lauberivière (Français de nation), ancien évêque de Québec, adresse à Monseigneur l'archevêque de cette ville la faible offrande de cent francs pour une bonne œuvre, en reconnaissance de grâces qu'elle avait demandées et qu'elle croit avoir obtenues, par l'intercession du vénéré parent dont la

mémoire est restée en odeur de sainteté dans sa famille et dont l'image est religieusement conservée.

Respectueusement inclinée aux pieds de Monseigneur l'archevêque, elle sollicite sa bénédiction....."

Cette lettre, qui ne porte point de signature, a été la première d'une correspondance assez étendue échangée entre l'archevêque de Québec et l'évêché de Grenoble, d'une part, et le secrétaire de l'archevêque de Grenoble et cette nièce de Mgr de Lauberivière, d'autre part. Cette dernière est Mme Quinsonas de Lauberivière, comtesse de Chabons.

Une première lettre, adressée de Québec à l'évêque de Grenoble, fut communiquée à la comtesse de Chabons. Dans cette lettre on demandait, entre autres choses, si le lieu précis de la naissance de Mgr de Lauberivière était connu, vu qu'ici on hésitait entre Gre-

noble et quelques villes de la Champagne.

Voici comment Mme la comtesse de Chabons accusa réception de cette lettre à M. l'abbé Auvergne, chanoine secrétaire-général du diocèse de Grenoble.

" Montprince, 7 janvier 1881."

" Rien ne pouvait me toucher davantage, monsieur l'abbé, que la communication que je reçois de vous à l'instant; j'en suis profondément émue, car je ne m'attendais pas à ce que vous m'envoyez de ce diocèse lointain, mais toujours si français et si catholique, qui m'est singulièrement cher à cause de mon vénérable grand-oncle, dont la mémoire est demeurée en odeur de sainteté dans ma famille. Je suis l'arrière-petite-nièce en question; vous pouvez peut-être vous rappeler que c'est vous qui m'avez donné le nom de l'évêque

actuel de Québec dont j'avais besoin et que j'ignorais. Mgr de Lauberivière était le grand-oncle de mon père. Il n'avait que 27 ans lorsqu'il fut désigné au choix du roi pour le siège de Québec, par le séminaire de Saint-Sulpice, où il avait fait ses études, et en raison de son éminente vertu et de sa grande piété. C'était considéré alors comme une mission ; le diocèse était immense et l'on n'envoyait à cette colonie que des sujets capables d'un véritable apostolat, la lettre que vous m'envoyez vous dit le reste, monsieur l'abbé. J'ai lu autrefois une lettre circulaire des Visitandines de Québec à leur maison de France, à propos de cette mort prédestinée dont elles donnaient les détails, ajoutant que des grâces extraordinaires ont été obtenues par l'intercession du pieux pontife. Si vous me faites la grâce de venir à Brisson, je vous montrerai son portrait. C'est devant cette chère image que j'avais

fait la promesse d'envoyer une offrande à Québec en *ex-voto*, si j'obtenais la guérison de mon neveu Henri de Quinsonas, fils de mon frère Emilien, atteint d'une maladie qu'on croyait mortelle. Sa sœur, âgée de vingt et un ans, était mourante ; tous les deux ont été administrés dans l'espace de quelques jours, ma nièce a succombé. Rien ne peut donner l'idée de l'angoisse de ce triste moment ; je craignais que mon pauvre frère ne pût pas y résister ! Ma mère avait une grande confiance et une véritable dévotion au vénérable évêque de Québec ; en présence de son image douce et sympathique, elle me parlait de sa vertu, de son dévouement, qui lui a coûté la vie, et je m'étais habituée à le considérer comme un patron et un protecteur. Je m'étais promis d'envoyer une somme qui en valût la peine, lorsque mon neveu et filleul nous a été rendu ; mais les œuvres pies se sont

multipliées, les ressources diminuant en raison des malheurs du temps et des mauvaises récoltes, je n'ai pu disposer que de cent francs. J'étais bien loin de m'attendre qu'on y ferait un pareil accueil ; j'en suis même très confuse. Pressée de vous dire ma reconnaissante sensibilité, je viens bien vite pour vous l'exprimer, en vous demandant la permission de garder quelques jours la lettre que vous m'avez envoyée, pour prendre le temps de la copier, voulant la conserver et en faire part à mon frère et à ma tante de Quinsonas, qui possède les papiers relatifs à la nomination de l'évêque de Québec, et sa petite et modeste chapelle, envoyée à la famille après sa mort ; elle la conserve religieusement, après l'avoir fait mettre dans un écrin, et l'a déposée à Branque, où vous pourrez la voir, si vous y venez une fois. Je vais demander à ma tante si elle peut me fournir quelques renseignements

nouveaux ou plus étendus; je m'empresserai de vous les communiquer. Veuillez, Monsieur l'abbé, recevoir l'assurance respectueuse de mes sentiments les plus distingués."

(Signé) QUINSONAS DE LAUBERIVIÈRE,
Comtesse de Chabons.

Quelques jours plus tard, la même personne écrivait encore à M. l'abbé Auvergne.

Montprince, 27 janvier 1881."

Monsieur l'abbé,

" J'ai un peu tardé à vous renvoyer les lettres ci-jointes, qui m'ont été, comme je vous l'ai déjà mandé, en vous en accusant la réception, infiniment précieuses. J'ai interrogé mon neveu Maxime, sur le lieu de naissance de notre vénérable grand-oncle ; il ne doute pas, comme moi-même, que ce soit à Grenoble et non en Champagne; nous n'avons jamais eu de rapport avec cette

province. Mon neveu m'écrit seulement ceci : *Louis-François* de Lauberivière, d'abord sulpicien, puis sacristain de Saint-Bernard à Romans, sacré évêque de Québec *le* 16 *août* 1739 [1], mort le 20 août 1740."

" J'ai demandé encore d'autres renseignements ; si je les reçois je vous en ferai part. Nous sommes, on ne pourrait plus touchés, de ce souvenir conservé depuis plus d'un siècle et demi de cet évêque qui n'a fait que passer sur le siège épiscopal de Québec. Nous avions su déjà par le Père Laverlochère, missionnaire dans l'extrême nord de l'Amérique, qu'il n'était pas oublié, et que son portrait était dans le salon des évêques de Québec. Celui que je possède m'est infiniment précieux ; mais combien j'ai été émue de la manière dont a été reçue ma modeste offrande !

1 " Gazette de France " du 22 août 1739.

Si je n'ai pas signé mon envoi, c'est que je trouvais que cela n'en valait pas la peine. Je suis en instance pour obtenir, par la même intercession bien chère, de nouvelles grâces ; si je les obtenais ma dévotion serait encore augmentée, ainsi que mon affection pour ce diocèse lointain. La communion des saints est une si belle et si douce chose! Je vous remercie, Monsieur l'abbé, de tout l'intérêt que vous m'avez marqué dans cette circonstance et que je suis heureuse de retrouver chez vous, en toute occasion. Veuillez agréer l'assurance, etc."

De Lauberivière-Quinsonas,
Comtesse de Chabons.

Enfin, quelques jours plus tard, M. le chanoine Auvergne recevait de Mme la comtesse de Chabons le billet suivant :

"Voilà, Monsieur l'abbé, la preuve que mon arrière-grand-oncle, l'évêque de



Québec, naquit à Grenoble. Si vous jugez convenable d'envoyer cette pièce à l'évêché de Québec, vous pouvez en disposer, j'en garde copie [1]."

Veuillez agréer, etc.,

QUINSONAS, Comtesse de Chabons.

" Montprince, 7 fév. 1881. "

M. l'abbé X. de l'archidiocèse de Québec, qui dans un voyage en Europe avait eu l'heureuse occasion de rendre visite à la famille du vénérable évêque de Lauberivière, recevait en 1883, la lettre suivante :

1er décembre 1883.

Monsieur l'abbé,

" Depuis la visite que vous avez bien voulu me faire, je n'ai cessé de rechercher les souvenirs qui pouvaient être conservés dans ma famille et dans la

1 Cette copie de l'acte de baptême se trouve à la page 39.

province au sujet de mon vénérable grand-oncle, Mgr de Lauberivière. Je m'empresse de vous les envoyer avec l'espérance qu'ils confirmeront le saint respect que la ville de Québec a conservé à cette chère mémoire. Tout ce que vous m'en avez rapporté m'a si profondément touchée que je ne saurais vous en exprimer ma gratitude : il y avait encore, dans les archives d'un de nos oncles, des feuilles volantes et malheureusement incomplètes, sur des guérisons obtenues par l'intercession de Mgr Pourroy de Lauberivière, mais elles ne sauraient être envoyées. J'ai demandé que de nouvelles recherches fussent encore tentées, et s'il pouvait en résulter quelques succès, je m'empresserais de vous en faire part, mais sans grand espoir.

" J'étais encore bien malade lorsque vous m'avez fait la grâce de venir jusqu'à moi, et bien peu en état de vous

exprimer ma vive sensibilité. Combien pourtant j'ai été touchée de votre visite! Oui, les Canadiens sont nos frères et les enfants de la France, et cet attachement qu'ils gardent toujours pour la mère patrie est un lien que rien ne saurait rompre; mais combien il est plus fort celui qui existe entre cette ville de Québec et la famille de l'évêque que Dieu lui avait envoyé de France, sans lui donner le temps de travailler à l'œuvre du Seigneur, si ce n'est par son sacrifice!

" Mes trois frères, le marquis de Quinsonas-Lauberivière, Emmanuel et Emilien, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, partagent ma reconnaissance pour vous, Monsieur l'abbé, qui nous avez apporté du Canada de si précieux souvenirs. Je ne suis ici que l'interprète d'une famille tout entière.

" Veuillez agréer avec bienveillance l'expression de nos sentiments pour

l'église de Québec, son vénérable évêque et pour vous-même, leur digne mandataire, et agréer l'hommage de tous nos respects."

Comtesse de CHABONS, née

LAUBERIVIÈRE-QUINSONAS.





II

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE GRENOBLE (ISÈRE), PAROISSE SAINT-HUGUES.

LE dix-septième juin mil-sept-cent onze, j'ay baptisé noble François-Louis, né d'hier, fils de messire Claude-Joseph de *Pourroy de Lauberivière*, chevallier, conseiller du roy en ses conseils, président en la chambre des comptes de cette province, et de dame Marianne de Saint-Germain de Mérieux, mariés. Etant parrain messire Frs-Louis de Pourroy, conseiller au parlement de cette province, marraine dame Marie Guilliet, épouse de M. Depluvinel. Le

père a signé en présence des soussignés.

Signé :

De Lauberivière,— Pourroy,—Marie Guilliet,—Pluvinel,—Pourroy de Quinsonas,—la baronne Pluvinel,—De Lauberivière,—Pourroy,—Guilliet,—Berton, Blanc,—Prieur, et Buisson, prêtre curé.

Certifié conforme par nous,

J. Crollin. "

Note.—L'abbé Ferland (page 454), Histoire du Canada, le dit natif d'Attigny, en Champagne.





III

LETTRE DE MGR FRANÇOIS-LOUIS DE POURROY DE LAUBERIVIÈRE, ÉVÊQUE DE QUÉBEC, À SON PÈRE.

" La Rochelle le 22 may 1740."

J'AI reçu, monsieur et très cher père, avec bien de l'empressement la lettre que vous m'avez adressée, en cette ville, où j'arrivais jeudi soir. Me voilà dans un port, mais ce n'est pas celui où je dois aborder, et j'ai encore le *ruisseau* à traverser et trois ou quatre mois peut-être avant de me voir solidement établi à Québec.

" Je ne sais point le jour du départ du vaisseau, et je me vois, pour quelque temps, obligé de faire de nécessité vertu, en prenant patience soit pour l'embar-

quement, soit pour la traversée. On arme en toute diligence un vaisseau du Roy, qui part pour Brest, et cet armement a, je pense, retardé celuy qui doit me conduire à Québec. Au reste, je suis en bonne maison avec tous mes missionnaires[1], et j'aurai la consolation de vous donner peut-être plus d'une fois de mes nouvelles avant mon départ. Je fais toutes mes petites emplettes et je prends les arrangements d'avance pour mon établissement à Québec. Je tâche de me mesurer sur l'argent que j'ai, et surtout de me mettre à portée de ne point aller à l'emprunt.

" J'ai obtenu une modération assez considérable à la chambre des comptes, et il ne m'en coûte pas cent écus pour l'enregistrement de mon serment de

1 Ces missionnaires étaient 1° le R. P. Louis-Charles, Canot, jésuite ; 2° Pierre Paris, aumônier et secrétaire de l'évêque ; 3° Antoine Faucon, prêtre sulpicien ; 4° Jacques-Joseph Masson de Montbrac, aussi prêtre sulpicien ; 5° — Régent, novice chez les RR. PP. jésuites.

fidélité [1]. J'ai mis les fers au feu avant de partir pour obtenir une pension sur le clergé; M. l'abbé Cousturier m'a donné bonne espérance : quoiqu'il puisse arriver, je pars avec un entier abandon entre les mains de la Providence, j'en aurai toujours assez pour fondre les glaces du Canada et marcher, s'il le faut, sur des raquettes à l'imitation de Mgr de Laval, un de mes prédécesseurs, avec ma chapelle sur le dos.

" Je ne suis point chargé du bien que je ne peux pas faire, je donneray de ce que j'ay, et l'on verra ma bonne volonté pour le reste.

1 Le serment de fidélité au Roy était conçu en ces termes :

" *Sire, Je François-Louis de Pourroy de Lauberivière, cinquième évêque de Québec, en la Nouvelle France, jure le très-saint sacré nom de Dieu, et promets à Votre Majesté que je lui serai, tant que je vivrai, fidèle sujet et serviteur, et que je procurerai son service et le bien de son Etat de tout mon pouvoir, et ne me trouverai en aucun conseil, dessein ni entreprise au préjudice d'iceux. Ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles par moi touchés.*"

" J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux,

Monsieur mon très cher père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils,

† Frs L. Evêq. de Québec.





IV

LETTRE DE MGR DE LAUBERIVIÈRE À SA MÈRE.

Grand ban de Terre-Neuve,
4 juillet 1740.

JE profite, madame ma très chère mère, de l'occasion qui se présente de vous donner de mes nouvelles. Nous sommes arrivés sur le grand ban de Terre-Neuve où nous arrivâmes hier, en vingt-deux jours, il ne reste plus qu'environ cent lieues d'icy à Québec[1]. J'espère que nous les ferons aussi heureusement que nous avons fait celles que nous avons devers nous.

1 Le grand banc de Terre-Neuve est situé au Sud-Est de l'île de ce nom, il a 100 lieues de long et 26 de large.

La distance qui sépare le grand banc de Terre-Neuve de Québec est de 400 lieues environ. C'est évidemment une erreur du copiste, qui n'a écrit que cent lieues dans ce document.

“ Nous avons pêché et mangé de la morue fraîche ; ce matin nous en avons pris d’une belle taille ; le Seigneur nous a favorisés jusqu’ici, je ne me suis presque pas senti de la mer. M. Paris [1] en a été malade ; mais il va bien actuellement. Je vous supplie de faire savoir de ses nouvelles à sa famille, aussi bien que de celles de Jourdan, qui s’est toujours bien porté. C’est à la hâte que j’ay l’honneur de vous écrire, par des bâtiments de pêcheurs que nous rencontrons.

“ Permettez que mon père trouve ici les assurances de mon respect ; mes frères et sœurs, celles de ma tendresse.

“ J’ai l’honneur d’être, avec un tendre et profond respect,

“ Madame ma très chère mère, votre très humble et obéissant serviteur et fils,

FRS-LS, EVÊQUE DE QUÉBEC.

1 Aumônier et secrétaire de l’évêque.



V

LETTRE DE MM. CHARTIER DE LOTBINIÈRE, DOYEN DU CHAPITRE DE QUÉBEC, ET DE GANNES DE FALAISE, CHANOINE, A M. CLAUDE-JOSEPH DE LAUBERIVIÈRE, PÈRE DE L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Québec ce 28 août 1740.

Monsieur,

NOUS ne trouvons point de termes pour vous marquer la douleur que notre chapitre ressent de la perte que nous avons faite de Monseigneur notre évêque, qui, douze jours après son arrivée, a été inhumé dans notre cathédrale. C'est une grande perte que nous faisons et toute la colonie : sa vertu, son zèle et toutes les belles qualités qu'il avait reçues de Dieu, le rendaient si aimable et si respectable que nous le regrettons comme si nous avions eu le bonheur de le posséder bien des années. Ce qui doit

faire notre consolation est d'espérer que Dieu, content de ses travaux, a voulu les abréger pour luy donner la récompense qu'il donne à ceux qui, comme ce digne Prélat, sont la victime de leur zèle et de leur charité, puisque, s'il en avait eu moins, il n'aurait pas contracté la maladie dont il est mort en visitant et secourant les pauvres matelots et soldats malades du navire dans lequel il était embarqué.

" Nous pouvons vous assurer, Monsieur, que nous ne manquons point d'offrir à Dieu le saint sacrifice pour son soulagement et de le prier d'être lui-même votre consolation et la nôtre.

" Nous sommes, avec respect, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

CHARTIER DE LOTBINIÈRE,
Doyen du chapitre de Québec.
DE GANNES DE FALAISE,
Chanoine secrétaire.



VI

DERNIÈRES VOLONTÉS DE MGR DE LAUBERIVIÈRE.

JE, prêtre soussigné, certifie et déclare à tous qu'il appartiendra que, pendant la nuit qui a précédé le décès de Mgr Pourroy de Lauberivière, il me fit plusieurs recommandations, me disant qu'il n'avait point eu le temps de faire de testament ; et entre elles, il me fit celle-cy en termes positifs, qu'il me recommanda spécialement, me disant : " *Si mon chapitre veut garder quelque chose de ma chapelle, il peut retenir ce qu'il jugera à propos,*" et presqu'en même temps, il prononça ces mots : " *Je meurs*

dans l'amour de mon Dieu et fidèle à mon Roy."

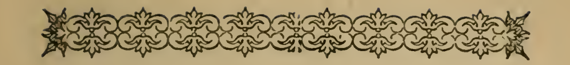
Donné au séminaire de Québec, ce 3 octobre 1740.

(Signé) JACRAU, Ptre, D. S. M.

NOTE.—M. de Lauberivière, père de l'évêque, changea la crosse d'argent de son fils contre une lampe et un encensoir d'argent, envoyés au chapitre de Québec, qui en accusa réception le 2 novembre 1741.

La chapelle de l'évêque fut aussi renvoyée à sa famille, qui la conserve religieusement. (Voir la lettre de la Comtesse de Quinsonas, 7 janv. 81, page 30.)





VII

ACTE DE SÉPULTURE DE FEU MGR POURROY DE LAUBERIVIÈRE, ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

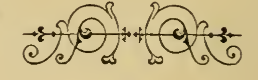
LE vingt août mil sept cent quarante, a été inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître, proche la tombe de Mgr de Laval, premier évêque de ce pays, le corps de Mgr François-Louis Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, âgé de vingt-neuf ans, décédé le même jour, au matin, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, avoir donné de grandes preuves de vertu et de sainteté, ayant gagné la maladie à soigner les malades du vaisseau du Roy, au service desquels il s'était sacrifié avec un grand zèle.

Furent présents Messieurs les doyens, dignités, chanoines et autres.

(Signé) PLANTE, curé.

MAUFILS, Ptre, etc.

NOTE.—Extrait des registres de l'archevêché de Québec et des Registres de la paroisse N.-D. de Québec.



VIII

RELATION DU VOYAGE DE FEU MGR FRANÇOIS-LOUIS DE POURROY DE LAUBERIVIÈRE, ÉVÊQUE DE QUÉBEC, ET DE SA MORT, PAR UNE LETTRE ÉCRITE DE QUÉBEC LE 30 AOUT 1740, PAR LE PÈRE CANOT, JÉSUITE DE DÔLE.

VOUS vous attendez, sans doute, au détail d'une navigation pleine de tempêtes et d'écueils ; c'est ce qu'une traversée de près de onze cents lieues vous faisait appréhender. Mettez fin à vos craintes et à vos alarmes, de ce côté-là ; mais cependant attendez-vous au récit d'une des plus malheureuses navigations, qui a coûté bien des larmes, et qui en coûtera bien encore.

" Nous partîmes de LaRochelle le dix juin, avec un vent des plus favorables qui ne nous quitta presque pas de sept

cents lieues. Nous eûmes l'honneur de posséder dans notre bord Mgr l'évêque de Québec. On peut dire, pour faire son éloge en deux mots, qu'à l'âge de vingt-huit ans seulement, c'était un prélat accompli, d'une douceur qui attirait tous les cœurs, d'une prudence consommée, d'une sainteté qui le faisait infiniment respecter ; en un mot, c'était un apôtre, un saint qui n'était point gêné et qui ne gênait personne. A peine fus-je sur le vaisseau, qu'il voulut bien m'honorer de sa confiance, et, si j'ose franchir le terme, de son amitié. Toute ma consolation de mon côté était de pouvoir profiter de ses lumières et de ses bons exemples, et il ne se passait presque point de jour où je ne fusse enfermé dix heures avec lui ; mais je ne prévoyais pas combien de larmes devait me coûter cette union qui me paraissait si honorable et si avantageuse.

" Nous étions à quatre cents lieues de

Québec, lorsque le jeune Régent, qui était parti avec moi de Paris, tomba malade très dangereusement. Il fallut se donner bien des mouvements. Je m'en donnai, je le veillai, et je fis tout ce qu'on peut faire en pareille occasion. Dieu bénit mes vœux et mes soins, et notre novice se trouva, dans peu, convalescent ; mais sa maladie n'était qu'un présage imparfait de celle dont tout le vaisseau devait être infecté. Etait-ce peste, comme quelques-uns ont voulu l'assurer, je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, c'était un bien triste spectacle de voir de pauvres malheureux, les uns sans mouvement, les autres agités d'une fièvre si violente que quelques-uns se sont précipités dans la mer, d'autres poussaient des hurlements si affreux qu'on les entendait de toute part dans le vaisseau. Il n'y a point de cachot qui puisse vous donner une idée de la misère où ils étaient.

" Représentez-vous un endroit, grand comme nos galetas, où la lumière ne pénètre presque jamais, et où à peine peut-on marcher droit, tout rempli de paillasses, au-dessus desquelles sont des toiles de la longueur d'un homme et de la largeur de deux pieds, attachées par les deux coins à des clous, qui servaient également de lits à ces pauvres malheureux, de sorte qu'il y en avait près de quatre cents dans un si petit espace. Dans un état si triste, nous autres prêtres aurions-nous été oisifs ? Je vous donne à penser ce qu'on fait et ce qu'on doit faire dans ces circonstances. Cependant le mal augmentait et nous tâchions de nous approcher le plus que nous pouvions de Québec. L'équipage dépérissait de jour en jour, et à peine avions-nous qui pût faire la manœuvre. Les officiers étaient obligés de la faire eux-mêmes, et quiconque avait de la force mettait la main à l'œuvre. Nous avions

beau arborer le pavillon qui est le signe de l'incommodité et qu'on a besoin de secours, qui que ce soit ne venait.

" De là aux environs, le bruit s'était répandu que le vaisseau du Roy était pestiféré, et en vain tirait-on le canon, au bruit duquel on doit apporter des rafraîchissements au vaisseau.

" Voulions-nous aborder avec notre chaloupe, on ne nous voulait point recevoir, et on regardait ceux qui y étaient, comme gens frappés de contagion.

" Enfin on avait peu à peu gagné et on n'était pas bien éloignés de Québec ; mais on était hors d'état d'avancer ou de reculer, n'ayant plus personne pour faire la manœuvre, tous étaient malades, aumôniers, prêtres [1], officiers, médecins, pilotes, etc.

1. Dans les registres de la paroisse Saint-Louis de Kamouraska, on trouve, à la date du 7 août 1740, la sépulture de Messire Jacques-Joseph Masson de Montbrac, prêtre de Saint-Sulpice, âgé de vingt-six ans. Tombé dangereusement malade, sur le *Rubis*, vaisseau du Roy, commandé

" A cinquante lieues plus éloignés de Québec [1], nous étions tous perdus sans ressources. Que faire dans cet état? Chacun dressait ses vœux vers le ciel; mais le ciel semblait d'airain, et il ne nous restait qu'à adorer et baiser la main qui nous frappait. Il se trouva cependant encore quelques-uns pour pouvoir se servir de la chaloupe, et aller à Québec demander du secours [2]. On prit ce parti, et dans peu de jours nous vîmes arriver deux bâtiments remplis de pilotes et de manœuvres. Un de ces bâtiments de-

par M. de La Saussaye, on le porta à terre, à Kamouraska, où il mourut le 6 août, victime de la contagion déclarée sur ce vaisseau, et fut inhumé le jour suivant dans l'église, côté de l'épître.

1. Le *Rubis* se trouvait alors mouillé à l'Ile du Bic, pointe ouest, qui est à cinquante lieues de Québec.

2. Le *Rubis* était mouillé le 27 juillet au Pot-à-l'Eau-de-Vie. M. de La Saussaye, commandant, écrivit à M. Hocquart pour demander cinquante des meilleurs matelots de la rade de Québec pour le mettre en état de continuer son voyage. (*Ferland, p.* 455).

meura avec nous, et l'autre remporta le plus qu'il pût de malades [1]. L'aumônier qui nous était venu par ces bâtiments fut à peine sur le vaisseau qu'il tomba et fut obligé de s'en retourner ; ce qui ne mit pas peu la consternation dans Québec.

" Vous me demanderez ici, que faisiez-vous parmi tous ces malheureux qu'il fallait ou préparer à la confession, ou confesser, ou munir des derniers sacrements, ou exhorter à une sainte mort ? J'éprouvais le secours de vos prières et de celles de votre congrégation que vous m'aviez promises. Le Seigneur me soutenait, je me portais bien, et tout le monde en était surpris.

" Comme alors on était assez près de Québec, à la moindre attaque qu'on avait, on quittait le vaisseau et on s'en allait ou en chaloupe ou en canot. A consulter la nature, j'aurais quitté le

1. Qui furent placés à l'Hôtel-Dieu.

vaisseau depuis longtemps ; mais un prêtre doit avoir du courage et ne pas l'abandonner dans de telles conjonctures.

"Monseigneur, qui, dans le commencement, visitait les malades et qui avait longtemps résisté aux sollicitations et aux prières de tous les officiers, avait pris le parti à leurs vives instances, de s'en aller. Paraissant porter sur son visage la santé même, il fut reçu à Québec avec tous les honneurs imaginables, au bruit du canon ; tous les officiers, tout le clergé, les religieux, les différents corps de ville et tout le peuple étaient accourus sur le rivage pour y recevoir le saint Charles et le saint François de Sales de notre siècle. Je ne tardai pas à le suivre : deux jours après, à dix heures et demie du soir, en venant de confesser, je me sentis de la fièvre.

" Le lendemain, je profitai d'un bâtiment qui conduisait à Québec quatre-

vingt-quatorze malades [1]. A peine fus-je au collége que je me mis au lit ; deux jours après, on m'administra le saint Viatique. Deux fois je pensai expirer entre les bras du frère infirmier, qui est habile et qui me donna si à-propos quelques remèdes que le lendemain, contre l'attente de tout le monde, je fus sans fièvre.

1 "Ces malades furent transportés à l'Hôtel-Dieu de Québec, où s'en trouvaient déjà un très grand nombre entrés quelques jours auparavant. La mère Sainte-Hélène écrivait à cette occasion : "*Je n'ai jamais vu tant de*
" *malades chez nous ; les salles, greniers, parloirs extérieurs,*
" *tout en est plein, et à peine pouvons-nous passer entre*
" *leurs lits ; tous deviennent noirs comme des nègres, sitôt*
" *qu'ils sont morts.*"

Au nombre des victimes : M. Michel Berthier, chirurgien du Roy, résidant à Québec, était tombé malade en faisant le service de sa charge dans l'hôpital, soignant une quantité de malades, sortis du vaisseau le *Rubis*. Il mourut et fut inhumé de suite le cinq septembre, dans la chapelle Sainte-Anne, devant la porte de la chaire.

(Reg. de Québec).

Michel Berthier, natif de Saumur, diocèse d'Angers, avait épousé, en 1724, Marie-Anne Denis de Saint-Simon.

(Dict. Généalogique, Vol. II.)

" Cependant notre saint évêque était tombé malade, et après un transport de quelques heures qui fut plutôt un colloque avec Dieu, étant revenu à lui-même, les yeux fixés au ciel, où il avait toujours aspiré, le treizième jour de son arrivée et le sixième de sa maladie, il expira dans le baiser du Seigneur.

" Jamais évêque n'a été si peu connu et si estimé. On le pleura et on le regretta amèrement. Le jour qu'il mourut, fut et sera peut-être celui où il se versa le plus de larmes à Québec. La consternation y fut si générale qu'on n'entendit que cette parole : " *Notre saint évêque est mort.*" On eut beau me cacher cette mort, le son des cloches, et les larmes que je voyais de temps en temps couler des yeux de ceux qui venaient me voir, joints aux discours qu'ils me tenaient de me conformer en tout à la volonté de Dieu, me l'annonçaient assez. Je fus, tout le matin, les yeux baignés

de larmes sans pouvoir dire un seul mot, et comme on savait l'union étroite qui était entre l'illustre défunt et moi, le bruit se répandit bientôt qu'à cette triste nouvelle, j'étais expiré. Sans ma maladie, j'aurais été encore assez heureux pour recueillir les derniers soupirs du saint prélat. Il m'avait demandé pour recevoir sa dernière confession et ses derniers soupirs ; mais je ne méritais pas cette consolation, il me fallait entrer en Canada par les voies de l'affliction.

" On a été obligé de déchirer plusieurs de ses collets pour les distribuer au peuple, qui lui attribue déjà des miracles.

" Tout ce qu'il avait ressentait la pauvreté évangélique. Ses habits, sa soutane de cérémonie étaient de laine. Son diamant ou plutôt sa bague était de la valeur de dix écus seulement. La seule richesse qu'on ait trouvé dans une boîte qui s'ouvrait par un secret, était une chemise de crin, une ceinture, trois dis-

ciplines teintes de sang et une autre de fer. Voilà, mon Révérend Père, le prélat que nous pleurons et que nous pleurerons longtemps et moi en particulier, à qui il avait découvert le fond de son âme.

La douleur que je ressentis de cette perte, produisit bientôt en moi une révolution si étrange que je crus que le Seigneur voulait m'appeler bientôt à lui. Le second jour, je demandai l'extrême-onction, et on était sur le point de me la donner, lorsque le même frère, par un remède donné promptement et à-propos me sauva une seconde fois la vie. Je fus d'abord sans fièvre, sans mal de tête, sans vomissement et je suis enfin relevé de cette rechute depuis quatre ou cinq jours que je vous écris, etc., etc.

Ls-Chs Canot,
Jésuite.

Note.—(Nous lisons dans les annales des ursulines de Québec, tome II, page 244.) "Le 8 août 1740, Mgr d'Aube-

Rivière arriva à Québec sur les sept heures du soir. Il fut accueilli et complimenté du clergé de toute la ville avec une joie qu'il n'est pas possible d'exprimer. Les grands et les petits se disputaient le plaisir de le voir. Aussi était-ce un prélat d'un mérite des plus distingués, joignant à une illustre naissance toutes les belles qualités du corps et de l'esprit propres à faire un grand évêque ; mais par-dessus tout, une vertu, une prudence et une sagesse qu'on aurait admirées dans un homme de soixante ans quoiqu'il n'en eût que vingt-neuf ou trente.

Tout le pays se flattait d'une félicité parfaite sous un si heureux règne ; mais le ciel qui l'enviait à la terre, nous l'enleva douze jours seulement après son arrivée, d'une maladie qu'il avait contractée dans le navire en assistant lui-même les pauvres malades de l'équipage, avec une charité qu'on ne pouvait assez admirer. Il mourut le 20 du même mois et fût enterré le soir, à l'heure même où il avait fait son entrée dans cette ville douze jours auparavant, et avec autant de douleur que sa présence avait causé de joie. Ce fut la crainte des fièvres pourpres qui précipita ainsi son enterrement." (Voir l'acte de sépulture à la page 51).



IX

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE AUX CURÉS DE SON DIOCÈSE, AU SUJET DE LA MORT DE L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Grenoble le 13 novembre 1740.

EN vous annonçant, monsieur, la mort de Mgr l'évêque de Québec, je présume sans peine, que vous y apercevrez de vous-même la perte d'un concitoyen d'un mérite distingué ; mais je désire aussi que vous envisagiez ce triste événement tel qu'il est ; c'est-à-dire, comme l'objet le plus propre à ranimer votre piété.

Né [1] dans le sein de la probité et de la vertu, dont il avait reçu les semences comme un bien héréditaire, élevé dans

1. Voir son acte de baptême à la page 39.

un des sanctuaires les plus épurés de la discipline et de la science ecclésiastique[1], il est devenu, même dans sa jeunesse, un modèle pour les personnes avancées en âge. Le séjour qu'il fit dans cette école de sainteté ne fut point un temps de passage donné, comme pour l'ordinaire, à la coutume et à la nécessité ; il prit un goût de prédilection pour cette retraite, la regardant comme un port assuré de salut ; il cherchait à en faire sa demeure constante et habituelle.

Placé à la tête d'un des principaux chapitres de cette province, par les vœux d'un parent,[2] dont la droiture était telle que l'on ne pouvait le soupçonner d'avoir consulté la chair et le sang, il montra d'abord qu'il n'y avait aucune fonction dans notre ministère qu'il n'aimât à remplir et qu'il ne remplît dignement.

1. Le séminaire de Saint-Sulpice.
2. M. Romans.

La possession de ce trésor ne fut pas longue : la Providence nous l'enleva presque aussitôt après nous en avoir fait connaître de plus près tout le prix. Elle l'appela, par une vocation des plus marquées, à l'épiscopat, ou plutôt à un véritable apostolat. Il reconnut la volonté de Dieu sur lui dans le choix d'un grand ministre en qui le discernement des divers talents fait un des caractères de l'heureux gouvernement auquel il préside pour la félicité publique et à l'honneur de l'humanité [1].

Le nouveau prélat se défia néanmoins de lui-même : il eut le soin d'être soutenu par des conseils qui seuls devaient calmer ses alarmes : il ne se rassura

1. Le cardinal-ministre André-Hercule De Fleury, qui avait été nommé premier ministre en 1726, et cardinal, la même année, et qui mourut en 1743. "Esprit juste et tact fin, le cardinal De Fleury laissa la réputation d'un ministre entendu, exact et laborieux."

(Tocqueville, Hist. philosophique du règne de Louis XV. tome 1, p. 462.)

même que dans l'espérance d'être secouru du Très-Haut, en vertu de la promesse qu'Il a faite, d'inspirer sa parole avec une grande force à ceux qu'Il s'est réservés pour être les prédicateurs de son évangile.

Désigné évêque d'un monde entier[1], il aperçut les travaux immenses qui l'attendaient dans cette nouvelle carrière. Peu touché de toutes les marques de distinction que sa dignité pouvait lui procurer, inaccessible à l'impression des soins et des peines qui sont presque l'unique apanage de l'évêché de Québec, il ne fut sensible qu'à la crainte de ne pas satisfaire à tous ses devoirs; aucun n'échappa à ses réflexions, et tous

1. Le diocèse de Québec, érigé le 1er octobre 1674, n'avait, encore en 1740, d'autres limites que celles des possessions françaises dans l'Amérique du Nord. Ainsi, non seulement le Canada, mais encore l'Acadie, les îles adjacentes, la baie d'Hudson, Terreneuve et la Louisiane en faisaient partie.—*Note de l'auteur.*

lui furent également chers, également précieux ; l'abondance de la moisson qu'il avait à recueillir ne fit qu'augmenter son zèle et son courage ; il n'eut d'impatience que pour abréger des délais que tout autre eût fait naître à la faveur d'une foule de prétextes.

S'il accorde des moments à une famille justement empressée à le retenir, ils furent rapides, et encore voulut-il les mettre à profit pour déraciner de son cœur tout ce que l'humanité eût pu y faire glisser de moins parfait ; c'est ce qu'il exécuta en se dévouant de nouveau à Dieu d'une manière d'autant plus méritoire qu'il fit ce sacrifice au milieu de tout ce qu'une légitime tendresse peut réunir de plus attrayant et de plus capable d'en imposer à la constance la plus affermie.

Le préparatif qui lui tenait le plus à cœur avant le trajet des mers qu'il avait à franchir, c'était de s'assurer un nombre

de coopérateurs suffisant pour l'aider avec efficacité à rappeler à la lumière cette multitude d'hommes plongés dans l'aveuglement, à qui il allait servir de premier guide et de principal conducteur.

Que ne puis-je vous rendre tout ce que j'ai recueilli de ce respectable confrère dans les derniers entretiens dont il voulut bien m'honorer! Tous ses discours, tous ses sentiments étaient ceux d'un évêque qui connaît toute l'étendue du ministère, lorsque le ministre est destiné à travailler à la conversion des infidèles.

Cet objet ne cessait d'être présent à son esprit et encore plus à son cœur. Se considérant déjà comme le père et le pasteur de ces nations sauvages dont le seul nom effraye notre pusillanimité, il soupirait après le temps dans lequel il serait à portée de leur prêcher Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié; il en

fait sa gloire et y borne toute son ambition ; il ne s'occupe que de la pensée qu'il va faire triompher Jésus-Christ, en répandant la connaissance de son nom.

Les dangers inséparables de cette prédication ne purent jamais l'ébranler; fidèle à sa vocation, il voulut profiter de la première occasion qu'il pût saisir pour se rendre au plus tôt dans cette contrée, qui était pour lui la terre de promission.

Hésiterons-nous à convenir que les pensées des hommes sont infiniment subordonnées aux dispositions de la Providence ? Qui n'eût jugé, et n'eût jugé, ce semble, avec raison, que le saint évêque était un instrument dont Dieu allait se servir pour avancer l'œuvre de son Eglise dans cette partie de l'univers ?

Jeunesse, grâces extérieures, talents naturels et acquis, prudence prématurée, c'étaient autant d'avantages qui se réunissaient à toutes les autres qualités

encore plus estimables pour assurer, par son moyen, l'exécution des desseins qu'il paraissait que Dieu avait sur lui pour la propagation de son culte. Aussi commença-t-il, dans le vaisseau même chargé de le transporter, à mettre en usage tous les dons qu'il avait reçus.

A une heureuse navigation succède tout d'un coup l'accident le plus funeste qui pût en interrompre le cours.

Une maladie contagieuse se répand soudainement dans l'équipage, elle fait tomber toutes les têtes qu'elle frappe. Comme un nouveau CHARLES BORROMÉE, notre saint prélat s'offre mille fois, chaque jour, à toutes les horreurs de la mort, en se dévouant avec intrépidité au soulagement de tous ceux que le mal attaque ; secours spirituels, secours temporels, rien ne lui coûte, il ne manque à rien de tout ce qui peut intéresser les autres ; il n'est indifférent que sur lui-même ; il ne peut jamais se ré-

soudre à juger, qu'en faveur de l'utilité publique, il se doit à sa propre conservation ; oubli qu'il pousse jusqu'à refuser de quitter un lieu qui commence à devenir un désert et une solitude, par les ravages que fait cette espèce de peste. Il ne tient à la vie que par l'usage qu'il en fait en la consacrant tout entière au service de son divin maître, ou en la sacrifiant pour le salut de ses frères, pour se conformer à l'exemple de saint Paul ; il ne craint aucune tribulation, et n'estime point sa vie plus précieuse que lui-même, pourvu qu'il achève sa course et qu'il satisfasse au ministère de la parole qui lui a été confié à son ordination pour publier l'évangile de la grâce de Dieu.

Une autorité, à laquelle il se croit obligé de céder, le force enfin de se séparer de ceux d'auprès de qui il n'a pu jusqu'alors se détacher, quoiqu'au risque évident de sa vie, s'appliquant ces pa-

roles de l'apôtre : " La mission évangélique m'étant ouverte au nom du Seigneur, mon esprit n'est susceptible que d'inquiétude et d'agitation jusqu'à ce que j'aie pénétré dans cette seconde Troade."

Il vole dans la capitale de son vaste diocèse et y est accueilli par les acclamations de tout un peuple, qui depuis plusieurs années se regarde comme orphelin, et ne soupire qu'après les moments fortunés où il lui sera donné de jouir de la présence de son pasteur [1]. Ce troupeau fidèle reconnaît à ses traits qu'il est l'oint du Seigneur, à sa voix, qu'il est un pasteur digne de toute la confiance, et à ses premières démarches, que c'est un ministre de paix et de sanc-

1. Après la mort de Mgr de Saint-Valier, arrivée en 1727, son successeur, Mgr de Mornay, qui avait fait prendre possession de son siège par M. Chartier de Lotbinière, ne vint point au Canada. et Mgr Dosquet, en faveur de qui il résigna, ne résida qu'une seule année, en 1735, à Québec. (Voir les pages 18 à 22.)

tification. Il applaudit à son bonheur, il forme ses souhaits les plus ardents pour qu'il lui soit conservé pendant une longue suite d'années, et il voue en même temps aux instructions qu'il va recevoir toute la docilité qui lui est due.

Le pontife, de son côté, donne à ses ouailles sa première bénédiction, et il la donne dans toute l'effusion d'un amour vraiment paternel.

Mais cette joie réciproque fut courte et passagère. Fallait-il que le deuil et la tristesse suivissent de si près ? Tel était cependant le décret de la Providence sur Mgr l'évêque de Québec, décret peut-être de justice sévère pour plusieurs, mais sans doute de miséricorde pour lui. Ayant à peine atteint l'âge de vingt-neuf ans, devenu déjà mûr pour le ciel, il éprouve en sa personne toute la rigueur de la contagion dont l'effet ne paraît avoir été suspendu sur sa tête qu'autant de temps précisé-

ment qu'il en a fallu pour que tous les habitants de la ville de Québec aient connu la grandeur de la perte qu'ils ont faite.

Ce prélat leur étant enlevé aussitôt qu'il leur a été donné, ils n'en conserveront que le souvenir, ils ne posséderont que les précieuses dépouilles de son corps, gage authentique des sentiments de son cœur. Ses cendres, recueillies dans un tombeau qui n'aura d'autre ornement que les larmes qui y ont été répandues avec abondance, seront la principale succession qu'il laissera à ce peuple pénétré d'une commune affliction ; mais le pasteur dédommagera son troupeau, en se rendant son intercesseur dans la céleste patrie.

Mgr l'évêque de Québec meurt comme il a vécu, en saint, et en saint que les siècles les plus purs du christianisme eussent vénéré comme un martyr de la charité, n'ayant pu devenir un martyr de la foi, bonheur auquel il y a lieu de

croire qu'il ne se fût pas refusé, si tels eussent été sur lui les desseins de Dieu.

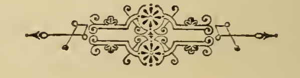
Quant à nous, nous l'avions perdu pour cette province, nous le regagnons, de même que ses diocésains, pour le ciel. Après l'exposé raccourci que je viens de vous faire des grandes choses qu'il y aurait à en dire, on serait en quelque sorte autorisé à croire qu'il pourrait se passer des secours de nos prières; mais nous devons les offrir au Dieu de toute justice, même pour ceux que nous estimons avoir été les plus fidèles entre ses serviteurs, jusqu'à ce que l'Eglise ait porté, en connaissance de cause, son jugement sur le mérite de leurs actions.

Tâchons surtout de profiter des jours qui nous sont prolongés pour imiter les exemples de foi, de zèle et de désintéressement que ce serviteur de Dieu, dont les jours ont été abrégés, nous a laissés avec une plénitude qui doit faire notre confusion.

Affermis dans une résolution qui nous sera aussi utile, ne manquons pas de réunir, en sa faveur, nos suffrages, les plus saints ayant à appréhender à paraître devant le tribunal de la majesté divine, redoutable aux anges mêmes.

Je suis, Monsieur, etc.,

† JEAN, ÉVÊQUE DE GRENOBLE.





X

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. GALPIN, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, ÉCRITE DE PARIS AU PÈRE GERMAIN DE LA MÊME COMPAGNIE, EN DATE DU 14 NOVEMBRE 1740.

ME voici enfin de retour du Canada et plus tôt peut-être que vous ne l'attendiez.... Le Canada, à mon départ, était dans une triste situation. Le vaisseau du Roy, après avoir fait jusqu'à l'Ile Royale [1] une des plus heureuses traversées, s'est trouvé tout à coup si chargé de malades, qu'à très grande peine a-t-il pu gagner le lieu où il a mouillé jusqu'à ce que

1 Aujourd'hui le Cap-Breton.

l'on eût des levées sur les navires marchands pour aller le chercher. On voyait débarquer des malades par quatre-vingts et à mon départ, qui a été le huit septembre, on comptait déjà soixante-quinze morts, et plus de deux cents malades ou convalescents.

Au nombre des morts est Mgr l'évêque, qui, après être descendu en bonne santé et avoir été conduit triomphalement à la cathédrale, y fut enterré le douzième jour. Cette mort a été très sensible au Canada. Nous y avons perdu un grand ami, les autres communautés, un père, et l'Église, un grand évêque. On ne pouvait mieux débuter, ni promettre davantage. Le P. Canot, de la province de Lyon, avait toute sa confiance. Ce prélat, sur le vaisseau, ne s'épargnait pas plus que ce père, lequel deux fois a pensé mourir, aussi bien que le jeune Régent, qui est venu prendre la place du P. Germain

que nous enterrâmes le vingt-un décembre dernier.

(Signé) GALPIN, S. J,

NOTE.—Le P. Barthélemi GALPIN, était *écolier approuvé* le 10 octobre 1735 à Québec.

Le F. Jean-François GERMAIN était aussi *écolier approuvé* le 15 septembre 1738.

(*Registre des professions des novices* appelés "Écoliers approuvés",) ARCHIVES *du Département des terres de la Couronne*, à Québec.





XI.

COPIE D'UNE LETTRE D'UN JÉSUITE (LE P. GALPIN, QUI VENAIT DE QUÉBEC, ET QUI EST À PARIS) ÉCRITE AU P. DE VALDRYS, JÉSUITE, RECTEUR DU COLLÈGE DE GRENOBLE, EN DATE DU 3 DÉCEMBRE 1740.

Mon Révérend Père,

JE n'ai pas eu de peine à croire que la commission dont on avait chargé Votre Révérence ne dût lui coûter beaucoup, et à la famille de notre défunt prélat. On savait en Canada votre attachement pour elle,

et l'on espérait qu'une aussi triste nouvelle perdrait beaucoup de son amertume, quand vous l'annonceriez. Vous paraissez souhaiter que je vous parle un peu plus au long de la perte que nous avons faite, en vous rapportant ce que j'ai pu apprendre des circonstances de sa mort et du temps que nous l'avons vu à Québec.

Sa grande jeunesse avait d'abord effrayé, on ne croyait pas qu'un prélat de vingt-neuf ans fût propre pour un pays où il n'est pas aisé d'avoir qui consulter dans les affaires difficiles. Sa vue seule fit dissiper toute crainte ; une grande modestie, un air gracieux nous annonçaient qu'on pouvait tout espérer de lui pour le bien du diocèse. Dans la visite que nous lui fîmes tous, il voulut bien nous assurer que l'attachement qu'il avait eu en France pour la compagnie ne dégénèrerait pas en Canada. En vain quelque esprit brouillon voulut-il l'enga-

ger, dès son arrivée, à faire de la peine à quelque particulier d'une communauté, on l'entendit s'expliquer là-dessus, avec cette modération qui faisait son caractère, d'une façon à imposer aux inquiétants et à faire espérer que, sous lui, les religieuses reverraient les beaux jours de leur naissance dans la colonie, pendant lesquels on ne connaissait d'évêque que pour en recevoir des grâces. Votre Révérence n'a pas de peine à penser que leurs larmes ont été bien sincères, elles connaissent ce qu'elles perdent et ont à craindre ce qui leur viendra.

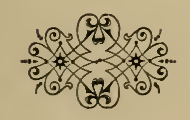
La maladie, qui change l'homme, nous fit toujours voir le prélat ce qu'il était; ce n'était que paroles de douceur, et dans le temps du plus grand dérangement, voyant que son domestique s'opposait à son lever, il lui dit avec tranquillité: " Mais quoi, Jourdan, quand je veux une chose, devez-vous vous y opposer? " Ses discours n'étaient que pour

s'offrir au Seigneur, s'estimant heureux de quitter la vie dans un pays où le zèle seul l'avait conduit.

On voulut enfin l'engager à se laisser transporter à l'hôtel-Dieu, où on l'aurait infiniment mieux traité que dans le séminaire, où, malgré les attentions qu'on pouvait avoir, il lui manquait assez de choses,—tout fut inutile ; il regardait sa santé comme l'affaire de la Providence, qui la conserverait si elle le jugeait expédient pour la gloire de Dieu. A sa mort, toute la ville souhaitait avoir quelque chose qui eût été à son usage. On fut obligé de déchirer ses collets pour les distribuer. Quand on fit l'ouverture de ses caisses, on en trouva une à double fond ; dans le premier était son argent, dans l'autre, qui s'ouvrait par un ressort, on vit plusieurs instruments de pénitence, qui, par leur couleur, annonçaient leur service. Une pareille découverte ne

fit qu'augmenter notre estime et renouveler nos larmes, etc....

P. Galpin,
Jésuite.





XII.

RELATION DE LA MALADIE ET DE LA GUÉRISON MIRACULEUSE DE Mme SAINT-ANTOINE, RELIGIEUSE PROFESSE AUX DAMES DU SAINT-SACREMENT, À BOLLÈNE, DANS LE COMTAT VENAISSIN, ARRIVÉE LE 23 AVRIL 1741, PAR L'INTERCESSION DE FEU MGR FRANÇOIS-LOUIS DE POURROY DE LAUBERIVIÈRE, ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

MARIE-Françoise Guilhermier, religieuse professe au monastère des Dames du Très-Saint-Sacrement, à Bollène, depuis le six mars 1740, âgée de vingt-deux ans, appelée de son nom de religion

Sœur Marie-Saint-Antoine, fille légitime de noble Nicolas de Guilhermier et de dame Thérèse Tomet, a été guérie d'une manière toute miraculeuse ; et c'est une grâce dont elle est redevable au saint évêque de Québec. Voici le fait dans son exacte vérité ; on n'y ajoute rien, on ne l'embellit point, on l'expose dans toute sa simplicité.

Il y a près d'un an que les indispositions de cette religieuse commencèrent, ce fut environ le trente mars 1740. Ce n'était d'abord qu'une migraine à laquelle elle était assez sujette : le mal bientôt devint plus sérieux, elle prit un crachement de sang qui dura quinze jours. Il s'arrêta après ce temps, mais ce ne fut qu'une faible lueur de santé. Les crachements recommencèrent avec plus de force et durèrent par intervalles durant les mois de juin, juillet et août 1740.

M. Rivelu, habile médecin, fut appelé.

il ordonna différents remèdes ; mais la religieuse, loin de s'en sentir soulagée, vit augmenter son mal : ne pouvant plus se soutenir sur ses jambes, elle fut obligée de se mettre au lit ; ne pouvant plus se lever, elle y demeura clouée pendant plus de six mois, ayant à peine la main droite de libre ; la gauche, les jambes et presque tout le corps étaient sans mouvement et presque sans sentiment. On la piquait avec des épingles sans qu'elle s'en aperçût. Elle avait peine à couper, de la main droite, les morceaux qu'elle mangeait. On la couchait, on la levait comme une enfant, et il fallait que plusieurs religieuses la portassent au chœur, lorsqu'elle avait la dévotion de communier.

Le médecin, voyant les efforts de son art inutiles, dit à madame la Supérieure [1]

(1) Sœur Sainte-Thérèse de Saint-Joseph-Marie du Très-Saint-Sacrement.

qu'il fallait faire le deuil de cette fille, qu'elle était dans une phthysie nerveuse et qu'il n'entrevoyait aucune espérance de guérison. En effet, il ne la vit plus trois mois avant sa guérison. Dans cette triste situation, madame la Supérieure, dont la charité ne se ralentissait point, fit appeler M. Gonnet, médecin au Pont-St-Esprit, qui vit la malade plusieurs fois ; mais il tint le même langage que le médecin ordinaire. Il dit qu'il était inutile de lui faire des remèdes, que la malade tendait à sa fin et qu'elle n'avait que pour dix jours de vie.

Madame la Supérieure ne se rebuta point ; elle fit appeler un habile chirurgien, pensant qu'il pourrait être plus au fait de cette maladie que les médecins. Le chirurgien lui fit des fomentations avec de l'eau-de-vie, il employa des herbes fortes, tout fut inutile. On fut réduit à ne pouvoir plus opposer d'autres remèdes au mal que la patience, et à

n'espérer que du Seigneur la guérison. Il est à observer que la malade a eu, pendant une année consécutive, un point fixe au côté gauche, d'où elle ne pouvait pas se coucher. Elle reçut une relation de la mort de Mgr l'Evêque de Québec, que M. Duclos, son oncle, lui envoya. Elle se rappela qu'elle avait vu, à Romans, le saint prélat avant qu'il fût élu à l'épiscopat, qu'elle l'avait plusieurs fois consulté, qu'elle admirait alors la tendre piété et l'esprit de religion dont il était rempli. Elle pensa qu'elle pourrait obtenir sa guérison par son intercession, si elle pouvait obtenir quelque chose de lui. Elle communiqua sa pensée à madame la Supérieure, qui entra dans ses vues. Se prêtant à ses désirs, celle-ci écrivit à M. Duclos, qui lui envoya une lettre écrite de la main de feu Mgr de Québec. Ce monument, tout précieux qu'il était, ne contenta pas la malade, elle pria madame la Supérieure d'écrire une seconde

fois à son oncle pour avoir quelque chose que Mgr de Québec eût porté. M. Duclos, pressé et sollicité, écrivit à M. le président de Lauberivière, qui eut la bonté de lui envoyer, dans une lettre, partie du cordon qui attachait la croix pastorale de Mgr de Québec lorsqu'il fut sacré évêque à Paris le 16 août 1739.

L'empressement qu'il avait de concourir au soulagement de sa nièce était si vif que dès le moment qu'il eût reçu le cordon, il l'envoya avec la lettre de M. le président de Lauberivière[2], dans laquelle il écrivit à la hâte quelques mots. Madame la Supérieure remit le tout à la malade, le 21 avril 1741, pour en faire l'usage qu'elle jugerait à propos.

Ce présent fut reçu avec une joie bien sensible : la religieuse eut dès lors, —

(2) Voir la lettre du 17 avril 1741, page 105.

comme elle l'a dit, et comme elle le dit encore, — un vif pressentiment de sa guérison : elle pria madame de Roquard, sa supérieure, d'engager la Communauté à faire une neuvaine pour elle, en l'honneur de Mgr l'évêque de Québec. On le lui promit, et on la commença le samedi le vingt-deuxième jour du mois d'avril, avec beaucoup de ferveur.

Le lendemain, 23 avril, dimanche matin, on porta la malade au chœur, pour y communier. Les religieuses et la tourière, qui lui rendirent ce bon office, trouvèrent le fardeau plus pesant qu'à l'ordinaire. Elles perdaient haleine, et assuraient qu'elles n'en pouvaient presque plus. Elles dirent à madame la Supérieure qu'il ne fallait plus penser à transporter cette religieuse au chœur ; mais qu'à l'avenir on devait lui porter le Saint Sacrement dans sa chambre, et que sa situation le demandait. Elle était si faible

qu'il fallut lui avancer la tête pour recevoir la sainte Hostie.

Après la communion et la messe finie, sortant du chœur, madame la Supérieure demanda à la malade comment allait la foi. Elle répondit d'un ton ferme "*Bien*" qu'elle espérait sa guérison. Lorsqu'on l'eut reportée dans sa chambre et placée sur un fauteuil, les jambes appuyées sur une chaise, on lui donna un bouillon dans lequel madame la Supérieure, à sa prière, avait fait mettre un peu du cordon qui attachait la croix du saint évêque. Dès qu'elle l'eut pris, elle dit à la sœur qui était auprès d'elle : "je me sens quelque chose d'extraordinaire." Un moment après, des douleurs très vives se répandirent et se firent sentir dans ses jambes et dans son bras gauche, qui était sans sentiment, puisque le jour précédent on l'avait piqué avec des épingles, sans qu'elle s'en fut aperçue ; elle s'en plaignit à la religieuse qui était auprès d'elle et

qui l'exhortait à la patience et qui ne put lui dire d'où provenaient de si grandes douleurs.

Peu après les os se remuèrent et se soulevèrent avec un bruit si sensible, par trois différentes fois, que la religieuse qui était auprès d'elle en fut effrayée et recula en arrière. Au milieu de ces vives douleurs, Mme de St-Antoine se soutenait par l'espérance. " J'espère, disait-elle, guérir : je guérirai, ces douleurs en sont le prélude et le commencement." La religieuse qui en prenait soin, récitait les litanies de la Ste Vierge, et la malade s'unissait à sa prière avec ferveur, sachant, disait-elle, que Mgr de Québec, qu'elle implorait comme son intercesseur, avait toujours fait paraître une piété très tendre pour l'auguste mère de Dieu. Peu après, elle voulut faire un effort pour étendre son bras malade; elle fut bien agréablement surprise lorsqu'elle le remua sans beaucoup

de peine, elle le porta à sa tête et en différents endroits, sans douleur. Elle voulut aussi éprouver si ses jambes pourraient avoir quelque mouvement, elle les remua avec facilité. Une couleur plombée et cadavéreuse était répandue dans le bras gauche et dans les jambes, ils reprirent, au moment de sa guérison, leur couleur ordinaire.

Dans la joie de ce prodige inopiné qui arriva à midi précis, elle se lève avec empressement, en présence de la religieuse qui prenait soin d'elle et qui fut saisie du plus grand étonnement. Elle se mit d'abord à genoux, puis remercia Dieu de toute l'étendue de son cœur; elle se releva, sortit de sa chambre, et quand elle fut au troisième degré de l'escalier, la sœur qui l'accompagnait commença à crier au miracle. Toute la communauté accourut et s'assembla en foule auprès d'elle, madame la Supérieure à la tête.

Mme de St-Antoine fit le détail de la manière miraculeuse dont s'était opérée sa guérison, elle descendit au chœur avec toutes ses sœurs pour rendre grâces au Seigneur; on y psalmodia le *Pange lingua,* elle alla se prosterner devant la grille du chœur : on commença le chant du *Te Deum* qu'elle alla achever à sa place ordinaire; elle se retira ensuite dans sa chambre, comme les autres sœurs. Une heure après, le bruit de cette merveille se répandit dans la ville, on accourut de tous côtés pour être témoins, par soi-même, de ce prodige.

Pour satisfaire la curiosité publique elle fut obligée de se montrer souvent au parloir, de monter et descendre neuf fois. Il faut remarquer que la chambre de la malade est au second étage, et que pour y monter, il y a près de quarante marches.

Mme de St-Antoine assista à Vêpres le même jour, et s'y tint debout, comme

les autres religieuses, pendant une demi-heure, elle assista aussi à la récitation du chapelet.

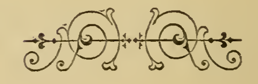
Le lendemain, vingt-quatre avril 1741, elle fut obligée de descendre au parloir une quinzaine de fois. Les jours suivants le concours fut encore très grand, et il fallut se prêter à l'empressement public.

Les médecins et le chirurgien qui ont vu la malade, ont fait part de leurs sentiments sur cette guérison. Ils ont dit que cette religieuse était attaquée d'une phthysie nerveuse, que tous les remèdes qu'ils avaient ordonnés n'avaient pu la tirer d'affaire, non plus que le lait qu'ils lui avaient fait prendre ; qu'ils ne doutaient pas qu'une guérison aussi prompte ne fût un vrai miracle ; qu'il n'est possible, suivant les règles de l'art, qu'on guérisse si subitement de ces maux et qu'il n'en est pas d'eux comme d'une pleurésie ou d'une fièvre maligne, qu'une sueur ou quelqu'autre crise peut tirer

un malade d'affaire dans vingt-quatre heures ; mais pour des maux tels que ceux de Mme de St-Antoine, à peine des mois entiers en peuvent-ils offrir la guérison, qui se fait d'une manière très lente, quand on est assez heureux de s'en tirer ; mais toujours très différente de celle dont on a été témoins.

Voilà le fait dans son exacte vérité, tel qu'on l'a appris de la bouche des personnes les plus intéressées, de la religieuse qui a été guérie, de Mme de Roquard, supérieure, de Mme l'assistante et maîtresse des novices, de Mme Roquard, la mère, qui demeure dans cette maison, et de plusieurs autres religieuses. Ce sont des dames qui unissent à beaucoup de piété et de religion beaucoup d'esprit et un esprit solide. Elles ne cherchent pas à en imposer. Le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et on ne peut que le louer mille fois d'avoir fait éclater ce prodige pour manifester

la gloire dont il a couronné un saint évêque, qui l'a aimé tendrement, qui l'a servi avec tant de zèle durant le cours d'une vie très pure et très sainte.





XIII.

LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT DE LAUBERIVIÈRE ADRESSÉE A MESSIRE DUCLOS, CHANOINE DE SAINT-BERNARD, PRÉSENTEUR DU CHAPITRE DE ROMANS.

Grenoble, le 17 avril 1741.

Monsieur le chanoine,

JE souhaite de tout mon cœur que la foi de madame votre nièce supplée à ce qui peut manquer à la sainteté de mon fils pour opérer sa guérison ; mais s'il est en état de pouvoir obtenir de Dieu des grâces en faveur de ceux qui ont recours à son intercession, je

suis persuadé que les prières, que cette sainte fille a faites pour lui, ont beaucoup contribué à les lui obtenir. J'ai cru, monsieur, que le cordon qui soutenait la croix pectorale avec laquelle il a été sacré évêque, et dont il se servait pour faire les fonctions épiscopales et dire la sainte messe était le plus conforme aux intentions de cette sainte vierge, et que les saints, dont les reliques sont enfermées dans cette croix, suppléeraient au défaut de mon fils.

Je souhaite de tout mon cœur que la chose réussisse selon ses désirs et les vôtres. En tous cas, vous devez être persuadé que le Seigneur, qui aime cette chaste épouse, ne permet ses souffrances que pour augmenter ses mérites. Il en usa de même à l'égard de sainte Thérèse et de plusieurs autres dont il voulut éprouver la fidélité ; mais il accorde en même temps les grâces et la force nécessaires pour les supporter avec joie,

et voilà le vrai miracle que le Seigneur opérera, en tout cas, en sa faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, monsieur,
votre très humble et
très obéissant serviteur,
DE LAUBERIVIÈRE.

A MONSIEUR L'ABBÉ DUCLOS,
chanoine de l'Eglise collégiale
de St-Bernard, à Romans.





XIV

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. FAUCON, PRÊTRE DE SAINTE-GENEVIÈVE, DANS L'ILE DE MONTRÉAL, ADRESSÉE A L'ABBÉ PARIS, CI-DEVANT AUMONIER DE MGR DE LAUBERIVIÈRE.

Sainte-Geneviève, le 17 septembre 1741.

Monsieur l'abbé,

J'AI appris avec bien de la joie que le Seigneur justifie par des miracles, en France comme en Canada, la haute idée qu'on avait conçue de feu Mgr de Lauberivière. On compte plusieurs miracles opérés ici en sa faveur, et l'on admire dans tout le peuple une tendre dévotion pour feu Mgr de Québec ; partout on ne voit que neuvai-

nes faites en son honneur. De Montréal, on descend jusqu'à Québec pour pouvoir le prier sur son tombeau, enfin on est inconsolable de la perte qu'a faite le pays en le perdant. Le vaisseau du Roy *Le Rubis*, est arrivé à Québec le trente du mois d'août, les passagers ont été plus heureux que nous, car ils n'ont eu aucun malade. Nous voilà donc bien éloignés, etc., etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'abbé,
votre très humble et
très respectueux confrère,
FAUCON, ptre.

ÉGLISE DE LA LONGUE-POINTE, DANS L'ILE DE MONTRÉAL.

La paroisse de la Longue-Pointe est située sur l'île de Montréal, côté sud-est, et n'est distante de la ville de Montréal que de trois milles environ.

Vers l'année 1719, les paroissiens de

la Longue-Pointe avaient élevé sur le bord du fleuve Saint-Laurent auprès de l'ancien *Fort*, une chapelle en bois, de 80 pieds de longueur sur 42 de largeur. Elle pouvait être à environ 192 pieds à l'ouest de l'église actuelle, et sur une même ligne.

On croit reconnaître encore quelques vestiges des fondations de l'ancien *Fort*, qui avait été bâti à l'est de la chapelle.

Le 11 juin 1724, les paroissiens reçurent l'ordonnance de construire une église en pierre. On en commença immédiatement la construction sur le terrain d'un arpent carré, don généreux fait à l'église par M. Jacques Aubuchon, riche propriéraire du lieu. C'est la modeste église que l'on voit encore aujourd'hui, après cent soixante ans d'existence. Elle mesure 88 pieds sur 36. Elle est sous le patronage de Saint-François d'Assise.

Au portail, au-dessus de la grande

porte, se trouve une pierre qui porte le millésime 1726.

C'est dans ce vénérable sanctuaire que, le 22 septembre 1740, la paroisse entière se trouvait réunie pour offrir au Dieu de toute miséricorde une fervente prière pour le repos de l'âme de Mgr de Lauberivière, si soudainement enlevé à l'affection de ses ouailles.

C'est là qu'une mère chrétienne sollicitait avec une grande ferveur et une entière confiance le suffrage d'un martyr de la charité.

Heureuse mère! sa foi si vive, sa prière si fervente, et le pouvoir auprès de Dieu du saint évêque qu'elle invoquait, lui obtinrent, à l'heure même, la guérison de l'enfant pour qui elle priait!

La lettre de Mgr Pontbriand et la relation qui l'accompagne vont faire connaître tout le détail de la guérison du jeune Antoine Pepin, guérison obtenue dans l'église de la Longue-Pointe.



XV

LETTRE DE MONSEIGNEUR DE PONBRIAND, ÉVÊQUE DE QUÉBEC, À M. LE PRÉSIDENT DE LAUBERIVIÈRE.

Québec, 1 novembre 1741.

JE vous envoie, Monsieur, une relation qui m'a été mise en main depuis peu, et qui regarde mon saint et illustre prédécesseur. Je suis persuadé qu'elle vous fera plaisir. Je n'ai pu encore aller dans cet endroit, qui est à soixante lieues de Québec. Quand j'irai, je m'informerai d'une manière plus juridique des faits et me ferai un plaisir de vous les mander. On vient de faire

un service pour lui et un chacun s'y est porté de grand cœur.

M. de Miniac [1] est bien jaloux du portrait de Mgr votre fils. Il peut croire que vous le lui avez donné personnellement ; ainsi je n'ai pas voulu le lui enlever sans quelque chose de plus positif. On se bat, pour ainsi dire, monsieur, lorsqu'il s'agit de monseigneur votre fils.

Je suis, avec respect,
monsieur,
votre très humble et très
obéissant serviteur,
† H. M. Évêque de Québec.

1 Jean Pierre de Miniac était chanoine du chapitre de Québec, archidiacre et vicaire-général du diocèse.



XVI

RELATION D'UNE GUÉRISON OBTENUE POUR UN ENFANT DE TROIS ANS.

J. M. J.

LE, prêtre de Saint Sulpice, ci-devant missionnaire, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, soussignant, certifie à qui il appartiendra que le nommé Jacques Pepin[1], habitant de la dite paroisse, et Louise Foran, son épouse, m'ont déclaré ce qui suit au sujet de la guérison subite d'Antoine, leur fils, alors âgé de trois ans, ar-

1 Voy. notes généalogiques sur sa famille, page 149.

rivée le jeudi 22 septembre de l'année précédente (1740), jour auquel nous célébrions un service solennel dans l'église paroissiale pour le repos de l'âme de feu Mgr l'Illustrissime et Révérendissime François-Louis Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec.

Je certifie, dis-je, que le dit Pepin et sa femme m'ont protesté que leur dit enfant, âgé alors de trois ans, n'avait encore jamais eu l'usage des jambes, qu'il avait eu, jusqu'alors, dans les jointures des genoux, une faiblesse qui l'avait mis hors d'état de marcher, qu'il n'y avait pas même apparence qu'il pût marcher de longtemps, ne pouvant même se tenir debout quand on le levait de dessus sa chaise par les mains, ni dans le promenoir, où l'on fait essayer à faire marcher les enfans ; état de faiblesse où il fut trouvé encore immédiatement avant la grande messe de service, par le nommé Maurice Laspron dit Lacharité, voisin du

dit Pepin et son ami, qui étant entré en passant chez le dit Pepin, son voisin et ami, pour aller ensemble à l'église, prit, en attendant qu'ils partissent, ledit enfant sur ses genoux, puis le mit à terre sur ses jambes en lui faisant de petits reproches de ce qu'il ne marchait pas, et lui disant : " Allons, tiens-toi donc debout, Antoine " etc ; mais en vain, car les reins et les jambes lui pliaient comme à l'ordinaire, ce que le dit Maurice Laspron m'a lui-même protesté plusieurs fois de vive voix, et le dit Pepin et sa femme m'ont répété la même chose plusieurs fois.

L'un et l'autre attribuent la guérison de cet enfant à la pensée qu'eut la mère de la demander à Dieu, par l'intercession de feu Mgr l'Evêque, mort depuis peu en odeur de sainteté, et à qui on attribuait déjà plusieurs faits prodigieux arrivés tant auparavant qu'après sa mort.

Sur quoi il est à remarquer que cette

femme m'ayant à moi-même fait part de ses peines, de se voir avec une nombreuse famille et bien peu de santé, trois petits enfans, dont le plus grand des trois ne pouvait pas même marcher, et cela, à la veille de l'hiver ; je lui conseillai de venir entendre la sainte messe pendant neuf jours, et d'apporter son enfant devant l'autel de la très sainte Vierge, où je la dirais, pendant ce temps, pour lui faire plaisir.

Elle en était convenue, lorsque le bruit des mérites de feu Mgr de Lauberivière la détermina à mettre en lui sa confiance, et surtout le récit du fait surprenant arrivé dans le vaisseau du roy, où tout le monde attribue à miracle la conservation d'un enfant, tombé dans la mer et qu'on retira sain et sauvé dans des circonstances, qui prouvent que monseigneur, qui ne le perdit jamais de vue que pour lever ses yeux au ciel, pendant que de son côté, cet enfant tenait toujours les

siens fixés sur monseigneur, avait bien travaillé auprès de Dieu pour lui obtenir la vie. Cette femme, dis-je, frappée de ce fait, et pensant que monseigneur pouvait aussi bien guérir son enfant qu'il avait pu sauver celui-là, prit le dessein de se confesser et de communier le jour du service solennel que nous devions célébrer dans notre église pour le repos de son âme.

Ce jour arrivé, elle se présente pour se confesser ; mais elle ne le put, car j'étais seul et très occupé de la décoration funèbre de notre église que je fis tendre de noir avec toute la pompe qui me fut possible pour cette cérémonie. Je n'eus pas le temps de confesser cette femme, et je la priai d'attendre quelqu'un de mes confrères qui devaient venir m'aider pour l'office ; ces messieurs arrivèrent trop tard : ses infirmités ne lui permirent pas d'attendre, elle ne put satisfaire sa dévotion de ce côté-là ; mais pendant la

sainte messe, le sermon et tout l'office, elle ne cessa de prier le saint prélat pour qui les autres priaient, et pendant qu'elle priait ainsi, et son mari, qui était à côté d'elle, dans le banc, qu'elle excitait d'en faire autant, l'enfant en question dans la maison, pendant le service, se leva seul de sa chaise, s'en fut seul et sans aide de personne, à la fenêtre, à la porte et par toute la chambre.

Il était resté à la maison, pour garder, une petite fille de onze ans, sœur d'un premier lit de l'enfant dont il s'agit, et une autre petite, âgée de six à sept ans, lesquelles, surprises de cet événement, lorsqu'elles virent que le peuple revenait de l'église, furent au-devant de leur père et de leur mère et leur crièrent dès qu'elles les aperçurent : " Venez, mon père et ma mère, venez donc voir le petit Antoine, il s'est levé tout seul de sa chaise, et voilà qu'il court tout seul partout." Le bon père et la bonne mère

surpris,coururent au plus vite, et ils trouvèrent leur enfant à la porte, en dedans de la maison, qui venait aussi au-devant d'eux. Aussitôt la mère de cet enfant mit la tête à la fenêtre et cria aux passants : "Miracle." Ce dont le nommé Pierre Duclos, voisin de ces gens, chantre et marguillier de notre église ,voulant être témoin, vit effectivement que cet enfant marchait bien ; ce qu'il m'a aussi protesté de vive voix.

Le soir cet enfant sortit dehors avec quelques-uns de ses petits frères et sœurs pour se divertir,ainsi que font les enfans, devant la porte de la maison ; et le lendemain il s'en fut, de son pied, avec les mêmes enfants, et sans aide de leur part, trouver son père dans la grange qui est éloignée d'environ trois quarts d'arpent de la maison, et depuis ce temps cet enfant a toujours bien marché, et il se fortifie tous les jours.

Ce dont les dits Pepin et sa femme,

ainsi que le susdit Maurice Laspron et Pierre Duclos, tous gens sensés et de probité, et qui ont de la religion, sont prêts, s'il était nécessaire, de faire serment.

Non content de leur déclaration, j'ai interrogé les deux petites filles sœurs du dit enfant, lesquelles m'ont tenu le même langage que leur père et mère m'en avaient rapporté, et l'ingénuité avec laquelle ces deux enfants m'ont rapporté le fait serait garantie de la vérité de leur dire.

J'ai encore interrogé la femme de Jean Archambault [1], sœur aînée du premier lit du dit enfant, le dit Jean Archambault, son mari, Jacques Pepin, Joseph Pepin, Jean-Baptiste Pepin, Toussaint Pepin, Basile Pepin, frères du premier lit du dit enfant [2], les familles entières de

1. Elizabeth Pepin.

2. Dans la liste des confirmés, le 16 février 1731, on trouve les noms suivants :

Jacques Pepin, 16 ans ; Joseph Pepin, 12 ans ; Jean-

Jean-Baptiste Dufresne et de Jacques Janot dit Lachapelle, les femmes des dits Maurice Laspron et Duclos, voisins immédiats du dit Pepin, lesquels m'ont tous protesté qu'ils savaient bien que le dit enfant n'avait nullement l'usage des jambes, jusqu'au jour du service célébré pour Mgr l'Evêque, et qu'il a toujours bien marché depuis ; ce que tous sont prêts, s'il était nécessaire, d'affirmer par serment.

Et moi, prêtre soussigné, certifie autant qu'il est en moi, que l'exposé ci-dessus est véritable, que tous les parens et témoins ci-dessus désignés sont gens de probité, de bon sens et de religion : et que bien instruit moi-même de l'infirmité de cet enfant, je ne doute nullement que sa guérison, arrivée d'une manière

Baptiste Pepin, 11 ans ; Toussaint Pepin, 9 ans ; Basile Pepin, tous fils de Jacques Pepin et d'Elizabeth Dufresne. Nous donnons, à l'article XXI, pages 149 et suivantes, les actes de mariage, de baptême et de sépulture qui se rapportent à la famille de Jacques Pepin.

si prompte dans le temps même que la mère priait pour l'obtenir, ne tienne du prodige, et qu'il est un effet presqu'évident de la confiance que cette mère a eue dans le pouvoir qu'elle pensait que feu monseigneur a auprès de Dieu : ce que je suis prêt moi-même d'affirmer comme véritable de toutes les manières qu'on le pourrait exiger de moi.

Fait à Québec ce 20 octobre 1741.

(Signé à l'original) RUFFIN, ptre.

NOTE.—M. Pierre Thomas Ruffin de la Maraudière, prêtre de Saint-Sulpice, desservait la cure de la Longue-Pointe depuis septembre 1736. Il partit pour la France en octobre 1741.





XVII

LETTRE POSTULATOIRE DE M. FALCOZ, PRÊTRE, A MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC, COMMISSAIRE ÉTABLI POUR INFORMER DES FAITS PRÉTENDUS MIRACULEUX QUE L'ON DIT AVOIR ÉTÉ OPÉRÉS PAR L'INTERCESSION DE FEU MONSEIGNEUR LOUIS-FRANÇOIS POURROY DE LAUBERIVIÈRE, DERNIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

REMONTRE, Mathieu Falcoz, prêtre, vice-promoteur du diocèse de Québec, qu'il aurait appris, par un bruit assez public, que plusieurs personnes, depuis longtemps très dangereusement malades, informées de la vie sainte de Monseigneur de Lauberivière, dernier évêque de ce diocèse, et de sa mort précieuse,

arrivée le vingt août mil sept cent quarante, presqu'aussitôt qu'il eut pris possession, et causée par une maladie que sa charité seule et son zèle sans borne pour le salut des âmes lui avaient fait contracter dans l'exercice continuel et pénible des fonctions sacerdotales et œuvres de charité envers les malades, frappés dans le vaisseau d'une maladie contagieuse, se seraient intérieurement senties portées à demander à Dieu leur guérison par l'intercession de son serviteur, et que, en effet, ayant eu recours à lui par la prière et s'étant obligées par vœu, à cette intention, à visiter son tombeau, à réciter une certaine quantité de prières, à faire d'autres bonnes œuvres, porter sur soi, et même appliquer sur leurs maux quelques portions des habits, linges ou autres choses qui avaient été à son usage, et l'ayant accompli, elles se seraient trouvées parfaitement guéries dans le moment même.

" De ce nombre est M. François Mailhot [1], lieutenant particulier de la juridiction royale de Montréal qui, étant tombé dangereusement malade, dans le mois d'avril 1742, d'un crachement de sang abondant et continu pendant douze jours consécutifs, avait ressenti des douleurs si vives dans toutes les parties de son corps et se serait senti tellement épuisé que, sans sommeil, sans force, sans mouvement, presque sans respiration, on n'espérait plus rien de sa vie, et on attendait à chaque moment qu'il rendît les derniers soupirs. Une personne pieuse et pleine de confiance aux mérites de Mgr de Lauberivière, et de foi en tout ce qui avait servi à son usage, lui attacha, vis-à-vis la poitrine, une petite partie de ses habits. Dans le moment même,

1. M. Mailhot avait épousé, en 1724, Charlotte Gamelin, belle-sœur de madame d'Youville, fondatrice de l'Hopital-Général de Montréal. Il mourut le 29 janvier 1756, à Montréal. *Dict. Généalogique.*

le crachement de sang cessa, les douleurs se dissipèrent, la respiration se fit librement, le sommeil revint et il fut parfaitement guéri.

" Dame Jeanne Véron [1], épouse du sieur Godfroy, écuyer, demeurant dans cette ville, est encore de ce nombre. Elle souffrait des douleurs si violentes et si continuelles dans la cuisse et la jambe gauche, jusqu'au talon, que, sans pouvoir s'en servir pour marcher ni se soutenir, elle avait été obligée de rester au lit pendant trois mois entiers, sans les remuer et toujours dans des souffrances extrêmes, malgré les remèdes que les sieurs Benoit, père et fils, chirurgiens, y appliquèrent pour la soulager. Après les trois mois consécutifs passés dans le lit, elle se fit mettre dans un fauteuil espérant y trouver quelqu'adoucissement ; mais elle y resta presque deux ans en-

1. Fille d'Etienne Véron de Grandmenil, notaire royal, mariée en 1716, à J. Bte Godfroy de Vieux-pont.

tiers dans la même situation, souffrant beaucoup, sans pouvoir presque s'appuyer sur la jambe ni marcher qu'à la faveur d'un bâton, qui l'aidait à se traîner quelques pas, toute contrefaite et avec des douleurs des plus sensibles.

Enfin Antoine Pepin, fils de Jacques Pepin et de Louise Foran. [1]

" Tant de guérisons si subites et parfaites, à ce que le public croit et dit, par l'intercession et les mérites de Mgr de Lauberivième, lui ont donné sujet d'annoncer partout la bonté de Dieu et la sainteté de son serviteur. Et comme il est aussi dangereux de publier de faux miracles qu'il est avantageux aux peuples chrétiens que les vrais soient reconnus et publiés, pour en rendre grâces à Dieu et ranimer la ferveur des fidèles à la vue des grâces et des faveurs dont le Seigneur honore la vertu de ses fidèles

1 (NOTE.—Le récit en est fait à la page 115.)

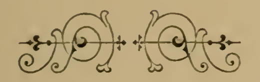
serviteurs, même après leur mort, il est autant du devoir de sa charge d'empêcher qu'il en soit publié de faux, et qu'on introduise dans le diocèse aucun culte illicite, que de procurer que les vrais miracles soient reconnus et constatés.

"A ces causes, il vous plaise, monsieur, ordonner qu'il sera informé à la requête des faits ci-dessus et assigner par-devant vous, à jour et heure certains, au lieu qu'il vous plaira marquer, les prétendus malades et infirmes, qui se disent miraculeusement guéris, les médecins qui les ont vus pendant leurs maladies, leurs parens, voisins et tous autres, qui en peuvent déposer, pour, après le serment pris d'eux, recevoir leur déposition, ou être interrogés sur les prétendus faits miraculeux, circonstances et dépendances et mémoire qu'il jugera à propos de fournir, pour, après ce, et le tout à lui communiqué, requérir et conclure ce que de raison ; et pour l'exécution de votre ordon-

nance commettre tout greffier ou sergent en aide de droit à défaut des appariteurs de l'officialité. "

(Signé) M. FALCOZ, prêtre.

Une commission fut en fait instituée par l'autorité diocésaine, et tous les faits merveilleux, cités plus haut, furent complètement prouvés par une foule de témoins. Les pièces de cette enquête se trouvent presque toutes dans les archives de l'archevêché de Québec.



XVIII

LETTRE DE MONSEIGNEUR H. M. DUBREUIL DE PONTBRIAND, TOUCHANT UNE GUÉRISON MIRACULEUSE OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE MONSEIGNEUR DE LAUBERIVIÈRE.

HENRY Marie Dubreuil de Pontbriand, par la permission divine et la grâce du Saint-Siège, évêque de Québec, Consulteur du Roy en tous ses conseils, etc.,

Le neuvième de juin de l'année mil sept cent quarante-neuf, dans le cours de ma visite, étant dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, en l'ile de Montréal, sur le bruit qui se serait répandu d'un miracle opéré sur la tombe de feu

Monseigneur de Lauberivière, Evêque de Québec, sur la personne de Hector Joseph Beaumer, âgé d'environ deux ans, lequel enfant, étant rompu de naissance et n'ayant pu être soulagé par le secours des chirurgiens pendant un mois qu'ils l'ont soigné, s'est trouvé guéri trois mois après la prière faite par le père du dit enfant sur la tombe de mon dit Seigneur Evêque; et, pour constater le dit fait, avons fait paraître par devant nous le père du dit enfant et les autres témoins sous-nommés, et leur avons fait prêter serment de dire la vérité; lesquels ont déclaré, savoir : le Sieur Guillaume Beaumer, père du dit enfant, a dit que, le jour de Notre-Dame de la Victoire, au mois d'octobre 1747, étant à Québec à l'issue de la procession qui allait à la basse-ville, il se transporta sur la tombe de feu Mgr Lauberivière; que s'y étant prosterné pour le prier d'intercéder pour la guérison de son fils, il promit de faire

dire trois messes à cette intention, et qu'aussitôt que le dit enfant serait en âge, de le mener sur la tombe pour y entendre une messe; qu'étant de retour de Québec,il ne trouva pas l'enfant guéri; qu'il s'est aperçu que plus d'un mois après l'enfant paraissait souffrir à l'ordinaire; qu'environ trois mois après son retour de Québec, M. Sylvain, chirurgien, passant chez lui, voulut voir l'enfant, et que, l'ayant visité, il trouva qu'il était parfaitement guéri, sans qu'il ait rien paru depuis.

Est comparue aussi Marie-Anne Labombarde, femme de Labonté, âgée de trente-deux ans, demeurant à Saint-Léonard, paroisse de la Pointe-aux-Trembles, laquelle a déclaré avoir reçu l'enfant de M. Beaumer en qualité de nourrice, aussitôt après son baptême, et de l'avoir gardé pendant onze mois, et que pendant tout ce temps, il a été dans la souffrance, étant rompu.

En même temps, est comparue Demoiselle Marie-Joseph Sauvage, épouse de Sieur Beaumer, âgée de vingt-huit ans, de la dite paroisse de la Pointe-aux-Trembles, laquelle a dit et déclaré que son enfant est venu au monde avec une rupture, que la sage-femme l'a reçu tel, qu'il a été remis de même à la nourrice, qu'étant mis entre les mains de M. Fels[1], il n'a pu le guérir, et l'ayant remis aux parents leur a dit qu'il espérait pouvoir lui donner plus de soulagement quand il serait dans un âge plus avancé, que M. Beaumer ayant fait un vœu en l'honneur de Mgr de Lauberivière, l'enfant, quelque temps après, s'est trouvé entièrement guéri sans savoir comment s'est opérée cette guérison.

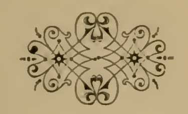
Et ont signé leurs dépositions, à l'ex-

1 Ferdinand Feltz (et non Fels) était chirurgien-major à Montréal.

ception de Marie-Anne Labombarde, qui a déclaré ne savoir signer.

G. Beaumer
Marie-Joseph Sauvage Beaumer
Normant, Vic. Gén,
Lalane, Ptre
† H.-M, Evêque de Québec

N. B.—L'original renferme deux autres signatures que nous n'avons pu déchiffrer.





XIX

PROCÈS-VERBAL DRESSÉ PAR M. BRIAND, CHANOINE DE QUÉBEC, TOUCHANT UNE GUÉRISON MIRACULEUSE OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE MGR DE LAUBERIVIÈRE.

LE onzième septembre mil sept cent cinquante, Monseigneur de Pontbriand, Evêque de Québec, ayant appris un fait arrivé à l'occasion de Madame de Rouville, de Boucherville, nous soussigné, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Québec, et secrétaire de mon dit seigneur, par com-

mission expresse, nous sommes transporté chez Monsieur Beaudouin, bourgeois de cette ville de Québec, chez lequel la dite dame avait pris son logement pendant le temps qu'elle serait à Québec, où elle était venue uniquement à dessein de faire une neuvaine au tombeau de Mgr de Lauberivière, mort évêque de Québec, et inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec: nous lui avons demandé les circonstances et les faits ci-dessous mentionnés :

1° La dite Dame Rouville nous a dit qu'ayant eu une forte maladie, où elle fut réduite à l'extrémité, munie des sacrements de l'Eglise et condamnée à la mort par les chirurgiens et autres personnes, et nommément par le Sieur Espagnolini, chirurgien de Boucherville, elle se sentit pressée de recourir à la protection de Monseigneur de Lauberivière et qu'aussitôt elle sentit sa mala-

die diminuer et ses forces s'augmenter de jour en jour.

2° Elle nous a dit ensuite qu'il lui était resté de cette maladie une douleur dans une cuisse et dans une jambe qui l'empêchait de pouvoir se mettre à genoux et s'asseoir sur un siège bas. Cette maladie a persévéré pendant environ trois ans, à la connaissance de toute la paroisse de Boucherville et du curé, qui était obligé de confesser assise la dite dame. Elle a persévéré dans son voyage à Québec jusqu'à ce que, ayant commencé sa neuvaine au tombeau du dit seigneur évêque de Lauberivière, elle se trouva soulagée dès le septième jour, et se mit à genoux, pendant la messe sans aucune difficulté. Enfin la neuvaine finie, elle s'est trouvée parfaitement bien, se met à genoux sans peine et sans douleur et se relève aussi facilement, marche sans bâton, ce qu'elle ne pouvait faire auparavant: enfin elle nous a assuré avoir

obtenu de Dieu, par l'intercession du dit évêque, ce qu'elle avait désiré et demandé ; et a signé avec nous.

Rouville de Grosbois,
Briand, chanoine.

Le 30 septembre 1750, nous avons vu Madame de Grosbois, qui est venue exprès chez nous sans canne, et nous a assuré, en présence de M...., qu'elle avait continué à se bien porter.

† H.-M. Evêque de Québec.

Note.—Mme Charles Boucher de Grosbois se nommait Marie-Thérèse Hertel de Rouville. Elle s'était mariée le 30 septembre 1731, et elle ne décéda qu'en juillet 1777, à Boucherville.

Dict. Généalogique, Vol. II.



XX

RAPPORT D'UNE GUÉRISON OPÉRÉE PAR L'INTERCESSION DE MGR DE LAUBERIVIÈRE VERS L'ANNÉE 1741. (1)

ELIZABETH Bériau, fille de Maurice Bériau, menuisier, et de Catherine Monet, âgée de dix-huit ans, nous a déclaré que dès sa jeunesse, et même dès sa naissance,

(1) La date de la guérison d'Elizabeth Bériau est donnée ici comme incertaine, on la fait remonter à 1741.—Cependant il est possible de vérifier cette date. En consultant le *Dict. généalogique*, on trouve la naissance de Marie-Elizabeth Bériau, fille de Maurice Bériau et de Catherine Monet, à l'année 1726.—Si, à cette année, on ajoute dix-huit ans d'âge, on aura l'année 1744 comme l'année véritable où s'opéra le miracle de sa guérison.

Marie-Elizabeth épousa, en 1747, Nicolas Champagne, et, en 1753, Charles Levêque.

(*Dict. généalogique, Vol. II.*)

à ce que lui ont dit ses parents, elle avait à côté du gosier, au bas du col joignant la poitrine, une petite plaie qui rendait continuellement du pus, s'enflammait de temps en temps et lui faisait une tumeur très considérable, laquelle étant ouverte et paraissant ensuite guérie par le moyen des emplâtres qu'on y mettait, la fistule précédente restait et rendait à l'ordinaire ; il y avait au-dessous de cette plaie une glande ou dureté.

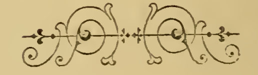
Elle a été traitée par M. Berthier d'abord, ensuite par M. Fels[1], à l'Hôtel-Dieu, enfin par M. Briant. M. le médecin l'a aussi vue. M. Fels entre autres y a mis des emplâtres. Lorsqu'elle fit la neuvaine, elle se sentait plus incommodée de cette glande qu'à l'ordinaire.

La servante de Me Fouville, nommée Lisette St-Germain, lui ayant lu une lettre de France qui rapportait un mi-

(1) Feltz.

racle fait par Mgr Lauberivière, elle conçut de la confiance de pouvoir, elle aussi, obtenir sa guérison, et elle prit la résolution de faire la neuvaine. Ce fut vers le commencement du carême qu'elle la commença, l'année dernière. Elle allait tous les jours sur la tombe de Mgr de Lauberivière, y étant en prière depuis une heure jusqu'à deux, demandant la guérison, par l'intercession du serviteur de Dieu. Elle communia au commencement et à la fin de la neuvaine. Vers la fin de la neuvaine, la plaie se ferma. Il n'y parut plus de gale. Il y est pourtant resté une petite glande, qui n'est presque rien. Depuis ce temps, elle n'y a plus senti de douleurs, ni ne s'y est plus fait aucune plaie, et n'a jamais été incommodée. Son père et sa mère, M. Laforêt, M. Lafontaine, M. et Mme Bachelier, l'ont vue depuis qu'elle a été guérie. M. St-Germain, M. Jolicœur, avec les parents de la fille, M. Bachelier

et sa femme l'ont vue guérie, dès la fin de la neuvaine.





XXI

EXTRAIT DES REGISTRES DE BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE LA LONGUE-POINTE POUR L'ANNÉE MIL SEPT CENT TRENTE ET UN.

1731.

Mariage de Jacques Pepin et Marie-Louise Foran.

LE huitième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent trente et un, après trois publications de bans de mariage faites à trois grandes messes de paroisse, scavoir la 1ère, le vingt-neuf de septembre, la 2nde le trente du même mois et la 3ème hier, septième du mois d'octobre, entre

JACQUES PEPIN [1], âgé de quarante-quatre ans, veuf d'Elizabeth Dufresne, et fils de défunt Jacques Pepin et de Marie-Jeanne Cayer, ses père et mère, de la paroisse de Champlain, d'une part ; et LOUISE FORAN, âgée de vingt ans, fille de défunt André Foran et de Marie Boyer, ses père et mère, de cette paroisse de la Longue-Pointe, d'autre part ; ne s'étant trouvé aucun empêchement ni opposition à la célébration du dit futur mariage, je prestre soussigné faisant les fonctions curiales en la paroisse de Saint-François de la Longue-Pointe, ay pris leur mutuel consentement de mariage, par paroles de présent, et leur ay donné la bénédiction nuptiale

(1) Jacques Pepin était petit-fils de Guillaume Pepin, syndic des Trois-Rivières, puis juge de la seigneurie de Champlain. Il était déjà établi aux Trois-Rivières en 1636, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la communauté des Dames Ursulines.

Guillaume Pepin compte parmi ses descendants Mgr Langevin, évêque de Rimouski, et sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics à Ottawa.

selon les cérémonies de notre mère la sainte Eglise, en présence des témoins cy-après nommés, scavoir ; du côté de Jacques Pepin, de François Mersan dit Lapierre, Jean-Baptiste Dufresne, Jacques Jannot, beaux-frères, Pierre Duclos et Joseph Bricault, ses amis ; et du côté de la fille, Laurent Archambault père, Joseph Mersan, beau-frère, Marie Foran, sa sœur, Pierre Poudret dit Lavigne, son beau-frère ; desquels témoins Laurent Archambault et Pierre Duclos ont scû signer, tous les autres ont déclaré ne scavoir signer.

(Signé) LAURENS ARCHAMBAUX
PIERRE DUCLOS
JULIEN, ptre curé.

1737.

Baptême d'Antoine Pepin, le miraculé.

Le prem.er octobre mil sept cent trente-sept a été baptisé Antoine, né

environ dix heures du soir précédent, fils de Jacques Pepin et de Marie-Louise Foran, son épouse. Le parrain Joseph Pepin, beau-frère de l'enfant, la marraine Marie-Catherine Dufresne, cousine germaine de l'enfant, lesquels et le père présent ont dit ne scavoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.

RUFFIN, ptre.

1747.

Sépulture de Jacques Pepin, époux de Marie-Louise Foran.

Le lundy quatorzième du mois d'août mil sept cent quarante-sept, a été inhumé par moy, prêtre soussigné, le corps de défunt Jacques Pepin, âgé d'environ soixante-deux ans, habitant de la côte Saint-Léonard, décédé la nuit de samedy au dimanche dernier, en présence de François-Xavier Baudreau dit Graveline, qui a signé, et de Nicolas Bonhomme dit

DuLac, qui a déclaré ne scavoir signer, enquis.

(Signé) FRANÇOIS GRAVELINE
J. B. GUILLON, ptre.

NOTE.—La veuve, *Marie Louise Foran*, épousa, le 22 avril 1748, Pierre Lebeau, âgé de 24 ans, fils de Marie Lebeau et de Suzanne Lory.

1768.

Sépulture de Marie-Louise Foran veuve en premières noces de Jacques Pepin, et épouse de Pierre Lebeau.

Le deux mai mil sept cent soixante-huit, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de *Marie-Louise Foran,* épouse de Pierre Lebeau, décédée avant hier, âgée d'environ cinquante-sept ans. Ont été présents Jean-Baptiste Archambault et Antoine St-Germain, qui ont signé.

(Signé) JEAN BAPTISTE ARCHAMBAULT
ST-GERMAIN.
CURATTEAU, ptre.

TABLEAU DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE QUÉBEC.

Nous avons cru qu'il serait intéressant de donner, dans un tableau placé à la fin de cet ouvrage, la liste complète des évêques et archevêques de Québec, avec les dates de leur naissance et de leur mort, ainsi que celle de leur consécration, leur âge à cette époque de leur vie, et la durée de leur épiscopat.

NOMS des Evêques et Archevêques de Québec.	Date de naissance.	Date de consécration.	Age à cette époque.	Durée de l'épiscopat.	Date du décès.	Age au décès.
I. Mgr de LAVAL de MONTMORENCY, François...............	30 avril 1623	8 déc. 1658	35½ ans	50 ans	6 mai 1708	85 ans
II. " de LACROIX-CHEVRIÈRES de ST-VALIER, J.-Bte....	14 nov. 1653	25 janv. 1688	34 "	40 "	26 déc. 1727	74 "
III. " DuPLESSIS de MORNAY, Ls-Frs.	1663	22 avril 1714	51 "	27 "	28 nov. 1741	78 "
IV. " DOSQUET, Pierre-Herman....	1691	25 déc. 1725	34 "	52 "	4 mars 1777	86 "
V " POURROY de LAUBERIVIÈRE, François-Louis.....	17 juin 1711	16 août 1739	28 "	1 "	20 août 1740	29 "
VI. " DUBREUIL de PONTBRIAND, Henri-Marie..........	1709	9 avril 1741	32 "	19 "	8 juin 1760	51 "
VII. " BRIAND, Jean-Olivier........	1715	16 mars 1766	51 "	28 "	25 juin 1794	79 "
VIII. " MARIAUCHAU DESGLIS, Ls-Philippe...............	24 avril 1710	12 juill. 1772	62 "	16 "	4 juin 1788	78 "
IX. " HUBERT, Jean-François......	3 fév. 1739	19 nov. 1786	47 "	11 "	17 oct. 1797	58 "
X. " DENAUT, Pierre.............	20 juill. 1743	29 juin 1795	52 "	10 "	17 janv. 1806	62 "
XI. " PLESSIS, Jos.-Octave.........	3 mars 1763	25 janv. 1801	38 "	24 "	4 déc. 1825	62 "
XII. " PANET, Bertrand-Claude......	9 janv. 1753	19 avril 1807	54 "	26 "	14 fév. 1833	80 "
XIII. " SIGNAI, Joseph..............	8 nov. 1778	20 mai 1827	49 "	23 "	3 oct. 1850	72 "
XIV. " TURGEON, Pierre-Flavien....	12 nov. 1787	11 juin 1834	47 "	33 "	25 août 1867	80 "
XV. " BAILLARGEON, Chs-Frs.....	25 avril 1798	23 fév. 1851	53 "	19 "	13 oct. 1870	72½ "
XVI. " TASCHEREAU, El.-A...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]



TABLE DES MATIERES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHAPITRE DOUZIÈME.

CHAPITRE TREIZIÈME.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE QUINZIÈME.

CHAPITRE SEIZIÈME.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

CHAPITRE VINGTIEME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

E. SENECAL & FILS, Imp., Montréal.



